



AUJOURD'HUI

● SONDAGE

Un Canadien sur quatre choisirait aujourd'hui Ed Broadbent ou Brian Mulroney comme premier ministre, tandis que John Turner n'obtiendrait la faveur de d'un électeur sur six.

page B 1

● JOHN FRASER

John Fraser, que son manque de jugement dans l'affaire du thon avarié, l'an dernier, avait forcé à démissionner du ministère des Pêches, sera-t-il mieux inspiré dans son nouveau rôle de président des Communes?

page A 9

● AVORTEMENT

La requête en injonction visant à empêcher le CLSC Le Norois, d'Alma, d'implanter un service d'interruption de grossesse dans son programme de planification sexuelle est rejetée en Cour supérieure d'Alma.

page A 10

● AIDE SOCIALE

La nouvelle version du projet de réforme de l'aide sociale que doit proposer le ministre Pierre Paradis ne serait encore une fois, craint l'opposition, que le fruit d'une approche comptable à courte vue.

page B 1

● ÉLECTIONS

Le chef du Parti civique, Claude Dupras, se propose de lancer à Montréal une nouvelle « Opération 10 000 logements », tandis que le RCM aménagerait une grande piste de promenade autour du Mont-Royal.

page A 3

● ÉVALUATION

Les évaluateurs de la CUM affirment que la valeur de plusieurs propriétés situées dans différentes villes du territoire a été gonflée par la direction sans leur consentement.

page A 3

● EUPHORIE

C'est dans une euphorie évidente que s'est déroulée, au Lac Meech, la première journée des entretiens entre le ministre des Affaires extérieures Joe Clark et son homologue soviétique Edouard Chevardnadze.

page G 1

● DÉCORATION

Richard Chabot, peut-être l'un des derniers horlogers à pratiquer son art à Montréal, fait une distinction très nette entre son métier et celui de simple réparateur de montres ou d'horloges.

page E 1

SOMMAIRE

Annonces classées D 7,
F 1 à F 5, G 2 à G 5
Arts et spectacles
— Informations cahier C
— Horaires C 6, C 7
Bandes dessinées F 4
Décès, naissances, etc. G 5
Économie cahier D
Êtes-vous observateur? F 1
FEUILLETON
Le sorcier F 3
Horoscope F 2
Le monde G 1, G 7
Mots croisés G 4
« Mot mystère » G 2
Quoi faire aujourd'hui C 6
Télévision C 2, C 4
Vivre aujourd'hui
— Décoration E 1 à E 3

TABLOÏD SPORTS

Mots croisés 14
Réjean Tremblay 5

Mulroney met l'accent sur la justice sociale

■ OTTAWA — Le gouvernement conservateur a mis hier en vedette les thèmes de la réconciliation nationale.

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

qu'il juge acquise, et du rayonnement international du Canada, qu'il juge bien établi.

A deux ans d'un face à face avec l'élec-

torat, le premier ministre, M. Brian Mulroney, a plutôt promis un régime fiscal plus juste envers le simple particulier, et surtout déposé un long catalogue de mesures sociales en faveur de « ceux qui ont le plus besoin d'aide »: les familles, les femmes sur le marché du travail et les victimes de la violence, de la drogue ou de la pornographie.

« C'est le discours de la continuité », expliquait hier soir M. Marcel Masse, qui reconnaît par ailleurs qu'à deux ans des élections, « ce n'est pas encore le temps de s'envoyer en l'air ». En gestation depuis quatre mois et après une vingtaine de projets, le cabinet fédéral a finalement adopté à Montréal au début de septembre un discours qui maintient les quatre

grandes priorités de son premier mandat: la réconciliation nationale, le renouveau économique, le rayonnement international et la justice sociale.

« Nous nous en tiendrons à ces thèmes jusqu'à la prochaine élection », expliquait d'ailleurs cette semaine l'un des principaux conseillers du premier ministre.

Le gouvernement procède cependant à

voir JUSTICE en A 2

● La suite de nos informations, pages A 8, A 9 et B 2.

Stevens voulait « mettre un peu de vie » dans une de ses compagnies

d'après CP

■ TORONTO — Le représentant d'une firme d'investissement de Toronto a révélé, hier, que M. Sinclair Stevens lui avait téléphoné, alors qu'il était ministre fédéral de l'Industrie, pour lui demander son avis sur certaines transactions financières qu'il envisageait pour l'une de ses compagnies.

Témoignant à l'enquête sur les allégations de conflits d'intérêts relatives à l'ex-ministre, l'homme d'affaires, M. Robert Callander, a précisé qu'il avait reçu l'appel le 11 octobre 1985, à son bureau de la société Burns Fry.

M. Stevens, a-t-il relaté, l'avait alors avisé qu'il venait de rencontrer des gens « au sujet d'une affaire de mine d'or en Saskatchewan, dans la région de La Ronge ».

« Il m'a dit », a poursuivi M. Callander, « qu'il était intéressé et qu'il voulait savoir si quelqu'un, au sein de Burns Fry, possédait des informations à ce sujet ».

M. Stevens aurait, de plus, demandé à M. Callander des renseignements sur les personnes qu'il avait rencontrées, dont M. Murray Pezim, promoteur minier de Vancouver, ainsi que sur plusieurs compagnies intéressées à l'affaire.

« À l'issue de la conversation », a témoigné M. Callander, « le ministre m'a demandé si je pensais que cette affaire d'exploitation d'or pourrait « mettre un peu de vie » au sein de York Centre. » (Il s'agit de l'une des compagnies que M. Stevens a placées en fiducie sans droit de regard après avoir été nommé au cabinet.)

Six jours après cette conversa-

tion téléphonique, M. Callander faisait parvenir au ministre de la documentation sur le sujet, composée de bilans financiers et de coupures de journaux, et M. Stevens le remerciait par téléphone quelques jours plus tard.

C'est la firme Burns Fry qui, au début de 1985, avait été choisie par la Corporation de développement des investissements du Canada — qui dépendait du ministère de M. Stevens — pour administrer la vente de sociétés d'État au secteur privé, moyennant des millions de dollars en honoraires et commissions.

Au même moment, Burns Fry avait été invitée par M. Trevor Eyton, directeur de Brascan et ami de longue date de M. Stevens, à aider au refinancement de York Centre, qui connaissait de sérieuses difficultés financières. Brascan est la société holding qui s'occupe des intérêts du vaste empire financier d'Edward et Peter Bronfman.

Il a déjà été établi que M. Stevens avait nommé M. Eyton et trois autres directeurs de Brascan au conseil d'administration de la Société de développement, et qu'il avait dit souhaiter que M. Eyton joue un rôle de premier plan dans la campagne de privatisation des sociétés de la Couronne.

M. Callander a précisé que sa compagnie avait ainsi effectué deux évaluations exhaustives de York Centre, concluant chaque fois que de verser des fonds dans cette entreprise ne représenterait pas un bon investissement.

L'enquête, présidée par le juge William Parker, de la Cour suprême de l'Ontario, en est à sa onzième semaine.

L'ANGLAIS EN 1^{ère} ANNÉE Selon l'Alliance, Ryan cherche à satisfaire le lobby anglophone

■ La présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, Mme Lorraine Pagé, a accusé hier le ministre de l'Éduca-

ANDRÉ PRATTE

tion Claude Ryan de faire preuve d'une « complaisance regrettable en faveur du lobby anglophone » en proposant que l'enseignement de l'anglais soit permis dans les écoles françaises dès la première année.

Mme Pagé a rappelé que depuis quelques années, la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal (CEPGM) enseigne l'anglais dès le début du primaire dans ses écoles de langue française, contrevenant ainsi au régime pédagogique.

La présidente de l'Alliance es-

time que la mesure suggérée par M. Ryan ne vise qu'à légaliser cette situation.

« Le ministre n'a pas eu le courage de faire appliquer la loi et les règlements, il a la faiblesse de vouloir les modifier », a-t-elle soutenu.

« Il a fait preuve dans cette affaire de la même complaisance que celle qu'il a démontrée dans l'affaire des illégaux. Non content d'absoudre, il encourage l'illégalité. »

Selon Mme Pagé, la décision de M. Ryan ne peut s'appuyer sur aucun motif pédagogique clair: « Du simple point de vue pédagogique, les avis sont extrêmement partagés quant aux avantages et aux inconvénients

voir LOBBY en A 2

● La suite de nos informations, page A 4.

2-17-24-30-34-39 (18)



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Tard cette nuit, on ignorait si le billet portant les numéros 2, 17, 24, 30, 34, 39 (et 18 pour le complémentaire) avait été acheté par les amateurs du Lotto 6/49. Le gros lot du tirage d'hier soir s'élevait à \$10,8 millions. Les Québécois n'ont probablement pas parié autant d'argent pour le tirage d'hier qu'ils ne l'ont fait pour celui de samedi dernier, car les ventes de billets sont généralement plus faibles le mercredi. Mais un gros lot de \$10,8 millions représente un appât fabuleux, qui ne peut que faire rêver les plus incrédules. Peut-être le gagnant d'hier soir était-il de ce nombre, ou peut-être appartient-il à la catégorie des parieurs invétérés, qui misent sur tout et sur rien...

QUE PENSEZ-VOUS
DE L'ANGLAIS EN
1^{ère} ANNÉE, MISS
ROSE RUMPLEMOOSE?



FINALLY, I'LL NOT SELL
MY HOUSE FOR THE
TIME BEING!

Du lundi au vendredi, un Montréalais francophone sur quatre lit LA PRESSE

■ Depuis deux ans, LA PRESSE est le seul quotidien montréalais qui a augmenté son taux de pénétration du marché francophone. C'est ce qu'indiquent, notamment, les données du sondage Nadbank 86, dévoilées hier à Montréal.

CLAUDE PICHER

Les chiffres de Nadbank montrent que le taux de pénétration de LA PRESSE chez les francophones, en semaine, atteint 25 p. cent, contre 21 p. cent deux ans plus tôt. Autrement dit, tous les jours, du lundi au vendredi, un francophone montréalais sur quatre lit LA PRESSE, contre un sur cinq en 1984. L'édition du samedi, de son côté, atteint un taux de pénétration de 37 p. cent, alors qu'il était de 34 p. cent au sondage Nadbank de 1984.

Bien qu'il ait connu une très légère chute de son taux de pénétration, Le Journal de Mont-

réal conserve une solide première place en semaine, avec 37 p. cent, soit un point de pourcentage de moins qu'il y a deux ans. Le samedi, Le Journal de Montréal a perdu deux points de pourcentage; avec un taux de pénétration de 35 p. cent en 1986, contre 37 p. cent deux ans plus tôt, il se situe maintenant juste derrière LA PRESSE.

La chute est plus considérable, toutes proportions gardées, en ce qui concerne The Gazette, dont le taux de pénétration chez les francophones est passé de 5 à 4 p. cent en semaine, et de 7 à 5 p. cent le samedi. Le quatrième quotidien montréalais, Le Devoir, maintient sa position avec un taux de pénétration de 4 p. cent.

Pour l'ensemble du marché montréalais, anglophone et francophone, LA PRESSE affiche un taux de pénétration de 18 p. cent en semaine, contre 16 p. cent il y a deux ans, et de 27

voir LA PRESSE en A 2

Toutes les 9 minutes, Royal LePage vend une maison quelque part au Canada.

842-5011



ROYAL LePAGE
CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

Rajiv Gandhi échappe à un attentat

NEW DELHI (AFP et Reuters) — Le premier ministre indien Rajiv Gandhi a, semble-t-il, été la cible d'un attentat aujourd'hui à New Delhi, mais il n'a pas été atteint.

L'agence Press Trust of India rapporte qu'un individu portant un uniforme militaire a tiré trois coups de feu au cours d'une réunion de prière à laquelle assistaient le premier ministre et le président Zail

Singh, mais qu'aucun des deux hommes n'a été touché.

PTI ajoute qu'on ignore pour l'instant si l'homme, qui s'était dissimulé dans un buisson près du monument élevé à la mémoire du Mahatma Gandhi, devant lequel étaient réunis les dirigeants indiens, a tiré en l'air ou s'il visait quelqu'un en particulier. Il a été rapidement maîtrisé par les gardes de sécurité.

LA PRESSE

SUITE DE LA PAGE A 1

p. cent le samedi, contre 28 p. cent. Le *Journal de Montréal* affiche 27 p. cent en semaine (perte de 2 points de pourcentage) et de 25 p. cent le samedi (recul de 5 points). Quant à *The Gazette*, son taux de pénétration de l'ensemble du marché se situe à 19 p. cent en semaine (recul de 3 points) et de 24 p. cent le samedi (recul de 5 points). La part du *Devoir* demeure inchangée à 3 p. cent.

Une Bible

Le Nadbank (contraction de Newspapers Audience Data Bank) est considéré comme la Bible dans l'étude de la circulation et de la portée des quotidiens. L'enquête de 1986, financée par 41 journaux à travers le Canada, a coûté \$1 million. Réalisée par la maison de sondage Réalités canadiennes, l'enquête a été effectuée d'avril à juin dernier, auprès de 26 000 Canadiens, au moyen d'entrevues téléphoniques et de questionnaires écrits.

L'étude porte sur tous les aspects imaginables des comportements des lecteurs de journaux. Sa précision est telle qu'elle peut mesurer le taux de pénétration de n'importe quel journal chez un groupe de consommateurs-cible, en fonction de l'âge, du sexe, de l'origine ethnique, du revenu, de la scolarité, des habitudes de consommation, de l'état civil, de la religion, et d'une foule d'autres facteurs. Cela va loin: Nadbank peut vous dire que tel journal a un taux de pénétration supérieur à l'autre chez les amateurs de vin blanc, mais que tel autre l'emporte chez les buveurs de bière légère!

Le résultat de l'enquête est phénoménal: les seules données concernant LA PRESSE sont consignées dans huit volumes comprenant entre 350 et 600 pages chacun! Pour le marché de Montréal, on compte près de 30 volumes, soit, en

tout, quelque 12 000 pages de tableaux et de statistiques. Et Montréal n'est qu'un des 32 marchés visés par l'étude!

Dans les circonstances, il n'est pas difficile de tracer le profil des lecteurs de chaque journal. Ainsi, 86 p. cent des lecteurs du *Devoir* ont complété au moins leurs études collégiales, contre 57 p. cent à *The Gazette* et à LA PRESSE, et 25 p. cent au *Journal de Montréal*. C'est ce qui explique que la pénétration de LA PRESSE et de *The Gazette*, chez les Montréalais plus scolarisés, est supérieure à celle du *Journal de Montréal*, même si celui-ci a un tirage plus considérable. En ce qui concerne les revenus, 35 p. cent des lecteurs du *Devoir* déclarent des revenus supérieurs à \$30 000, contre 25 p. cent à LA PRESSE et *The Gazette*, et 14 p. cent au *Journal de Montréal*.

L'étude permet également d'observer que la duplication est très faible entre LA PRESSE et *The Journal de Montréal*: les gens qui lisent ces deux journaux sont assez rares. Par contre, près des trois quarts des lecteurs du *Devoir* lisent aussi LA PRESSE.

La plupart des journaux canadiens ont participé au financement du Nadbank 86, la seule exception de taille étant le *Globe and Mail*, de Toronto. A Montréal, seul *Le Devoir* s'est abstenu de le faire.

L'étude indique que les quotidiens conservent une cote de popularité élevée auprès de leurs lecteurs. La concurrence des autres médias ne les a pas empêchés d'augmenter, globalement, leur tirage de 3,7 p. cent, en deux ans, dans l'ensemble des marchés étudiés. Il en résulte que le taux global de pénétration des quotidiens canadiens, en semaine, se situe à 66 p. cent aujourd'hui, contre 63 p. cent en 1984. Sur une période de sept jours, c'est-à-dire en incluant les éditions du samedi et du dimanche, on s'aperçoit que 87 p. cent des Canadiens de douze ans et plus lisent un journal.

LOBBY

SUITE DE LA PAGE A 1

de l'apprentissage hâtif de l'anglais.

La présidente du syndicat qui regroupe les 8 000 enseignants de la Commission des écoles catholiques de Montréal croit que le gouvernement ne devrait s'engager que très lentement dans cette voie, «étant donné les lacunes actuelles dans l'apprentissage du français et le statut minoritaire de la langue française».

Elle estime que le gouvernement devrait s'occuper en priorité d'améliorer le français écrit et parlé des élèves plutôt que de leur faire apprendre l'anglais en première année.

De plus, Mme Pagé a souligné que le réseau scolaire français ne dispose pas des ressources qui garantiraient un minimum de chances de succès de la mesure proposée.

«Où va-t-on trouver les spécialistes additionnels qui enseigneront l'anglais au début du primaire? Qui va préparer l'im-

plantation des nouveaux programmes? Où trouvera-t-on le matériel pédagogique requis?»

La présidente de l'Alliance s'inquiète aussi de l'impact qu'aurait l'enseignement de l'anglais au premier cycle du primaire sur les autres matières: «Quelles matières va-t-on compresser? Il faudra bien enlever du temps quelque part».

Le ministre de l'Éducation n'a donné aucune précision quant aux modalités de l'application de cette mesure, ce qui a fait dire à Mme Pagé que le gouvernement agit «dans l'improvisation» et fait preuve d'une «imprudence dangereuse».

L'Alliance des professeurs de Montréal se dit quand même prête à étudier avec le ministre la possibilité de mettre à l'essai de façon très limitée l'enseignement hâtif de l'anglais pour voir l'impact qu'il aurait sur l'apprentissage du français.

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Québec craint que le conflit ne s'envenime

Le ministre de l'Éducation a offert à la CECM les services de son sous-ministre adjoint aux réseaux, M. André Rousseau, «pour aider à trouver une solution juste et équitable» au conflit qui s'est envenimé à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption.

MADELINE BERTHAULT

Dans la missive qu'il a fait parvenir hier soir au président de la CECM, M. Michel Pallascio, M. Claude Ryan déplore l'interruption des classes à cette école et précise: «Au rythme où vont les choses le conflit menace de se prolonger, voire de s'envenimer».

Même si M. Ryan reconnaît la compétence de la CECM en ce qui touche l'organisation de ses écoles, il souligne qu'en qualité de ministre de l'Éducation il ne peut demeurer indifférent devant un conflit qui prive quelques centaines d'élèves des services éducatifs auxquels ils ont droit.

Réagissant à cette offre du ministre, M. Michel Pallascio a déclaré hier soir que le directeur général de la CECM, M. Laurent Portugais, rencontrera aujourd'hui M. Rousseau. M. Pallascio a toutefois dit craindre que «cela ne fasse traîner l'affaire», car les parents sont accrochés à l'espoir que le ministre peut ré-

gler et régler le problème».

Soulignant que tout le monde comprend bien la cause des parents de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, le président de la CECM explique cependant que «personne n'a les moyens de satisfaire à leurs demandes, la CECM pas plus que les autres». Par ailleurs, M. Pallascio a révélé hier, lors de la réunion du conseil des commissaires, que «les appels que nous recevons de plus en plus nombreux indiquent que des parents en ont assez et qu'ils veulent absolument que leurs enfants fréquentent l'école».

«Dangereux précédent»

Le président de la CECM sou-

ligne de plus qu'accéder aux demandes des parents de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption «créerait un dangereux précédent puisque c'est dans 40 écoles qu'il y a plus de cinq élèves qui ont été déplacés, pour un total de 583 élèves». Rappelons que les parents gardent les enfants chez eux depuis la mi-septembre afin de forcer les autorités à revenir sur la décision de déplacer huit élèves dans une école voisine.

Une trentaine de parents de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption assistaient hier en fin d'après-midi à la réunion du conseil des commissaires. Ils ont fait savoir, dans la soirée, à l'issue d'une assemblée générale qui a suivi la réunion des commissaires, qu'ils maintiennent leur moyen de pression. Les enfants n'iront donc pas à l'école aujourd'hui.

Le lait

Lors de leur réunion d'hier, les commissaires de la CECM ont adopté à l'unanimité une résolution demandant au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Michel Pagé, de maintenir la distribution de lait dans les écoles sur une base de cinq jours par semaine en 1986-1987, soit le statu quo.

Ils demandent au ministre d'annoncer les objectifs du programme et les budgets disponibles pour l'année 1987-1988 et aussi de fixer l'orientation pour les années subséquentes, «afin de permettre aux partenaires de proposer des orientations adaptées aux priorités du milieu. On prie également le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'intervenir dans ce dossier. Pour les commissaires de la CECM, il est important au moins de «protéger les acquis des élèves des milieux socio-économiquement faibles, puisque de telles coupures ont des implications majeures pour cette clientèle».

Trois accidents mortels à Montréal

Deux accidents mortels sont survenus dans l'Est de Montréal, vers 4 h 30, hier matin et un troisième vers 20 h 45, hier soir.

L'automobile dans laquelle est mort Jocelyn Lyonnais, 23 ans, a volé en miettes en heurtant un arbre, à l'intersection de la rue Notre-Dame et de la 9e avenue, à Pointe-aux-Trembles. (notre photo) Le conducteur, qui a perdu la maîtrise de son véhicule, est décédé quelques minutes plus tard, à l'hôpital Notre-Dame.

Presque au même instant, un autre accident survenait au coin des rues Sicard et Notre-Dame. Une automobile est venue percuter l'arrière d'un camion de Postes Canada, arrêté à un feu de circulation. Le passager de l'auto, Gilles Hogue, 41 ans, de Montréal, est mort sur le coup.



Le conducteur du camion, Normand Robert, 23 ans, a subi une fracture du crâne et repose à l'hôpital Notre-Dame où son état est encore jugé critique. L'accident est survenu à quelques rues du domicile des deux hommes.

Enfin, l'accident d'hier soir s'est produit à l'angle des rues Louis-Veuillot et Hochelaga. La victime, un piéton âgé, aurait été heurtée par un véhicule. L'identité de la victime n'avait pas encore été dévoilée au moment de mettre sous presse.

JUSTICE

SUITE DE LA PAGE A 1

un réaménagement majeur de ses priorités:

■ le chapitre de la «justice sociale», qui représente 40 p. cent du discours du trône lu hier par le Gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, promet «de bons services de garde d'enfants», la promotion de la condition féminine, la lutte à la violence pornographique dont les enfants et les femmes sont victimes, une «stratégie nationale de lutte contre la drogue», des «mesures propres à favoriser l'essor du bénévolat», plus de justice en faveur des réfugiés et des minorités visibles, un meilleur environnement et une meilleure information des travailleurs sur les substances qui menacent leur santé;

■ le chapitre économique confirme que la réforme fiscale deviendra l'un des grands thèmes de la prochaine année et promet «d'abaisser les taux d'imposition et de réduire la trop forte proportion des recettes de l'État qui provient de l'impôt sur le revenu des particuliers»; le gouvernement met par ailleurs en veilleuse son credo libéral — le mot n'est même pas employé — et, tout en promettant la déréglementation des secteurs des transports et de la finance, brandit la menace de mettre un terme au phénomène de la concentration des entreprises au Canada; le gouvernement promet surtout de réviser son approche au développement régional et de s'appuyer davantage sur la coopération avec les provinces; enfin, un ambitieux programme pour l'avancement technologique annonce la création d'une agence spatiale comme les États-Unis ont leur propre NASA;

■ le chapitre sur la réconciliation nationale est réduit à la taille d'un appendice (une page seulement) et marque un prudent recul face aux ambitions

de M. Mulroney au plan constitutionnel: le gouvernement parle maintenant du rapatriement du Québec au conditionnel et le soumet à des conditions «raisonnables»;

■ enfin, le chapitre sur le rayonnement international parle sur le multilatéralisme et le rôle du Canada dans deux institutions en particulier: le Commonwealth et le Sommet de la francophonie. De plus, le cabinet entérine le projet de construction d'un super brise-glaces pour patrouiller l'Arctique et semble abandonner l'idée d'acquiescer une flotte de sous-marins.

Même s'il s'agit de promesses vagues, les précisions fournies hier par les ministres laissent entendre qu'elles seront suivies prochainement par une série de projets de loi ou d'ententes fédérales-provinciales. Ainsi la réforme de la Loi sur les langues officielles permettrait prochainement d'assurer l'existence de tribunaux bilingues dans l'ensemble du pays. De même, le premier ministre annoncera le 17 octobre à Moncton la création d'une nouvelle «agence chargée de faciliter et de coordonner toutes les initiatives fédérales de développement dans la région de l'Atlantique». A l'autre bout du pays, dans l'Ouest, le gouvernement veut se préoccuper de diversification industrielle.

De son côté, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Benoit Bouchard semble réfléchir beaucoup sur le «nouveau monde du travail», vieillissant et de plus en plus féminisé. Comme ses collègues qui semblent beaucoup se préoccuper de coopération fédérale provinciale, M. Bouchard se demande «comment définir des programmes nationaux dans un pays bâti sur des différences régionales». «Qui connaît mieux une région qu'un gouvernement provincial?», lance pour sa part son collègue Michel Côté tandis que M. Marcel Massé résume: «La réconciliation, c'est devenu la coopération».

C'est le deuxième programme législatif du gouvernement Mulroney mais pas le dernier puisque plusieurs ministres ne cachaient pas hier que le Parti conservateur aura besoin d'un programme plus populiste et surtout plus concret avant de se présenter devant les électeurs.

L'opposition n'y a vu que de vagues généralités et peu de concret mais on s'attend à ce que dès aujourd'hui, plusieurs projets de loi viennent préciser les vagues engagements du discours du trône.

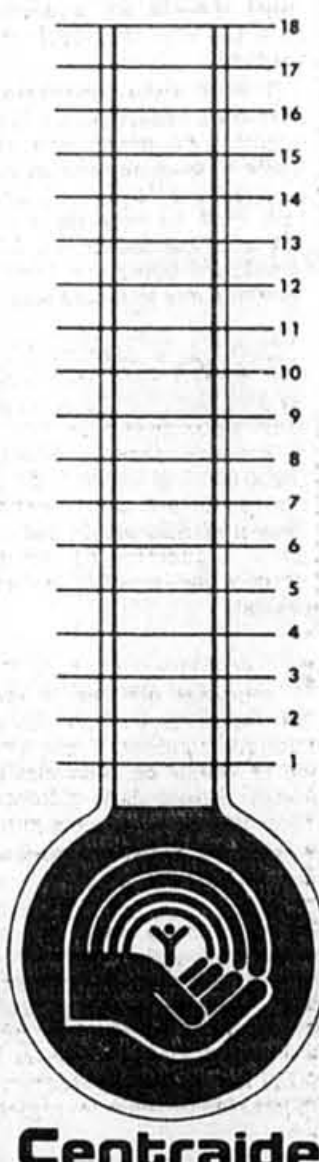
Particulièrement mal placés dans les sondages — le Parti conservateur se situe actuellement une quinzaine de points de pourcentage en deçà de ce qu'il recueillait comme votes le 4 septembre 1984 — le gouvernement mise sur ce discours pour redresser la situation.

On promet par exemple, dès cet automne, une véritable avalanche de conférences fédérales-provinciales qui mettront en évidence le nouvel esprit de «coopération» avec les provinces et le secteur privé. De septembre 1987 au printemps de 1988, M. Brian Mulroney sera l'hôte de trois grands sommets internationaux qui illustreront le «rayonnement international» du Canada.

Quant à l'économie, le gouvernement semble se croiser les doigts, compter sur la «locomotive» américaine et reconnaître les difficultés de certains secteurs comme l'énergie et l'agriculture. C'est finalement sur le terrain de la justice sociale que M. Mulroney se sentait le plus en sécurité hier, surtout avec des mesures de protection des citoyens qui ne lui coûteront pas cher.

Certains grands thèmes de la première moitié du mandat comme la signature d'une entente constitutionnelle avec le Québec, le libre-échange avec les États-Unis et surtout la réduction du déficit fédéral sont mis en veilleuse et le gouvernement manifeste des ambitions plus modestes.

Un peu d'entraide, ça fait du bien



Centraide

La Quotidienne à trois chiffres 252 à quatre chiffres 8359

LA MÉTÉO

Jeudi 2 octobre 1986
Aujourd'hui: Min. 7° Max. 18°
Ensoleillé avec passages nuageux.
Demain: Beau

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	2	14	Ciel variable
Outaouais	7	18	Ensol., nuag.
Laurentides	3	17	Ensol., nuag.
Cantons de l'Est	7	18	Ensol., nuag.
Mauricie	1	14	Ensol., nuag.
Québec	4	15	Ensol., nuag.
La Côte-de-la-Paix	1	14	Ensol., nuag.
Rimouski	3	12	Ciel variable
Gaspésie	3	12	Ciel variable
Bas-Caraïbe	1	12	Ciel variable
Sept-Îles	1	12	Ciel variable

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	15	
Edmonton	3	8	
Regina	4	6	
Winnipeg	1	10	
Toronto	13	20	
Fredericton	15	21	
Halifax	10	15	
Charlottetown	10	15	
Saint-Jean	5	10	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	14	31	N.-Orléans	24	32
Buffalo	14	26	Pittsburgh	18	31
Chicago	13	19	S. Francisco	12	21
Miami	25	31	Washington	22	33
New York	24	31	Dallas	25	32

les capitales

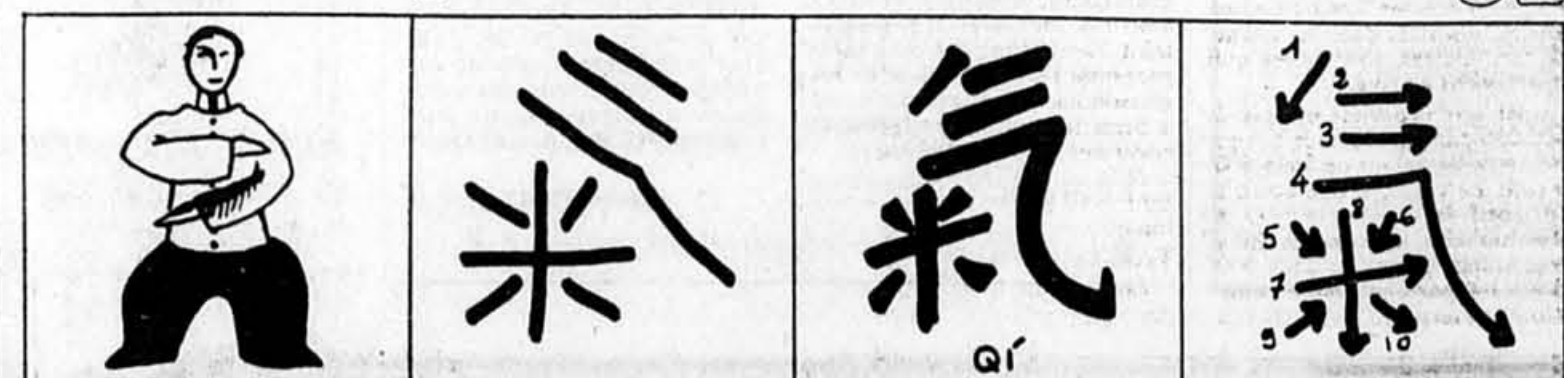
	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	10	20	Madrid	-1	8
Athènes	14	23	Moscou	10	21
Acapulco	25	33	Mexico	10	21
Berlin	6	20	Oslo	10	21
Bruxelles	9	19	Paris	11	22
Buenos Aires	13	16	Rome	13	28
Copenhague	13	16	Séoul	15	19
Génève	6	18	Stockholm	11	16
Hong Kong	23	25	Tokyo	20	22
Le Caire	20	30	Trinidad	28	33
Lisbonne	15	27	Vienne	11	19
Londres	12	19			

Le chinois pour tous

CLAIRE SACHSÉ FONTAINE

collaboration spéciale

91



ÉNERGIE La partie interne représente les grains de riz, partie concrète. La partie externe, la vapeur dégagée de la cuisson du riz, et plus insaisissable.

Donc, un caractère au demeurant simple, pour traduire cette notion majeure qui constitue le centre de la vision cosmologique chinoise: cette notion d'énergie, de souffle, de Qi (prononcer Tchhi).

Entretenir, «débloquent», renforcent, harmonisent cette «énergie constitue l'objectif fondamental de la médecine chinoise, qui certes comprend l'acupuncture, mais aussi des exercices corporels (Tai Tchhi...), une diététique, l'usage des herbes médicinales, et des règles d'hygiène de vie.

Demain... si cette énergie est bien distribuée, «l'esprit» de l'homme sera calme et fort.

PROJET DU RCM Une piste autour de la montagne

■ Le RCM a l'intention d'aménager une grande piste autour du Mont-Royal afin de permettre aux Montréalais de faire du vélo, du ski de fond, de la marche à pied et d'observer la nature.

PIERRE GINGRAS

Ce circuit ininterrompu passerait en bordure des terrains du cimetière de la Côte-des-Neiges, de l'Université de Montréal, de la ville d'Outremont et de la montagne.

Ce « tour » du Mont-Royal serait paysagé et nécessiterait aussi la construction d'une passerelle au-dessus de la voie Camilien-Houde. Cette piste aurait aussi l'avantage d'être située à deux pas de la future station de métro qui doit desservir l'Université de Montréal.

Même si le projet nécessite l'accord des principaux propriétaires de terrains où passerait la piste, au RCM, on a confiance qu'il soulèvera l'enthousiasme.

C'est ce que LA PRESSE a appris hier du conseiller Hubert Simard, porte-parole du RCM en matière d'espaces verts, et du candidat à la mairie Jean Doré.

Prenant la parole hier matin devant les membres de Loisirs-Ville, un organisme de pression regroupant plusieurs spécialistes des loisirs ainsi que des professionnels intéressés à l'aménagement de la ville, M. Doré a profité de l'occasion pour dire qu'il rejetait le projet construction d'un centre de ski comprenant plusieurs pistes sur la montagne.

Selon lui, cette initiative comporte de l'équipement trop considérable pour l'endroit. D'ailleurs, a-t-il précisé, tout projet en ce sens devrait être soumis à une étude d'impact sur l'environnement naturel comme sur la population vivant dans ce secteur.

En plus du « tour du Mont-Royal », M. Doré a mentionné que la ville devait poursuivre le programme de transformation des ruelles en « places au soleil ». Dans certains quartiers où les espaces verts sont très rares, le Plateau Mont-Royal par exemple, M. Doré suggère notamment de réaménager les cours d'école en « parcs-écoles » où l'on trouverait de la verdure.

Il veut aussi aménager en parc et en square public le quadrilatère où devait être construite la salle de concert (face au terminus Voyageur). Le terrain situé au nord de la Place des arts, un espace en friche depuis une quinzaine d'années, devrait subir le même sort, dit-il.

Quant à la carrière Miron, elle devrait être transformée en parc dont les plans seraient soumis aux gens du quartier. Il n'envisage pas d'ailleurs de construire un terrain de golf sur le terrain de la carrière mais il estime plutôt que c'est dans le quartier Rivière-des-Prairies que ce projet devrait se réaliser.

■ Les évaluateurs de la Communauté urbaine de Montréal ont divulgué hier des dossiers qui tendent à démontrer que la valeur de plusieurs propriétés situées dans différentes villes du territoire a été gonflée.

FLORIAN BERNARD

par la direction, sans leur consentement. Appuyés par leur syndicat, les évaluateurs ont en outre affirmé que, contrairement aux affirmations du président de la CUM, M. Michel Hamelin, le rôle déposé récemment n'a pas été fait selon les règles de l'art.

Le syndicat a remis aux médias des formulaires d'évaluation où la valeur inscrite par l'évaluateur a été gonflée par la direction, sans visite préalable de l'immeuble et sans obtenir le consentement du professionnel chargé du dossier. Les nouvelles valeurs, inscrites dans la marge des formulaires, sont celles qui apparaissent au rôle.

Ainsi, une propriété évaluée à \$639 000 par l'évaluateur a reçu une nouvelle valeur de \$694 500 au rôle. La valeur d'une autre a été gonflée de \$404 600 à \$438 100. Une autre propriété a vu sa valeur passer de \$526 500 à \$593 300 par une simple annotation en marge du formulaire, à

DANS LE SILLAGE DE L'« OPÉRATION 20 000 LOGEMENTS »

Dupras promet de lancer une « Opération 10 000 logements »

■ Stimulé par succès de l'administration Drapeau-Lamarre dans le domaine de la construction immobilière résidentielle à Montréal, le chef du **PIERRE GINGRAS**

Parti civique, Claude Dupras, lancera une autre « Opération 10 000 logements » qui pourrait être entièrement réalisée au cours du prochain mandat.

Selon M. Dupras, ce nouveau programme comprendra des logements coopératifs, des habitations à loyer modique et des constructions plus luxueuses « pour la classe moyenne ». Au cours d'une entrevue accordée

hier à LA PRESSE, le candidat du Parti civique à la mairie de Montréal a confirmé que l'« Opération 20 000 logements » actuellement en cours avait presque atteint son objectif puisque que 17 500 logements ont déjà été construits. On s'attend à ce que les autres le soient dès le début de l'an prochain.

Selon M. Dupras, ce sont surtout les quartiers Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles qui offrent le plus de terrains disponibles pour ce programme. Cependant, explique le leader du Parti civique, on pourrait commencer la construction de 4 000 habitations dans les plus brefs délais autour de la carrière

Miron dont les opérations ont cessé mardi.

Ce programme de construction domiciliaire, dont les grandes lignes seront annoncées demain lors du lancement officiel du manifeste politique du Parti civique, devrait avoir des répercussions économiques considérables comme ce fut le cas de l'« Opération 20 000 logements ».

« En plus de produire des retombées économiques qui atteignent des centaines de millions de dollars en taxes, explique M. Dupras, ce type de politique permet de ramener les gens près de leur lieu de travail et provoque souvent un effet d'entraînement positif sur le reste de la cons-

truction immobilière. On rentabilise aussi les infrastructures de la ville. C'est du profit net pour la ville », a-t-il lancé.

Selon M. Dupras, on compte actuellement des milliers de terrains achetés par la ville et disponibles pour le logement.

Quant au centre-ville où, selon les données de M. Dupras, 25 p. cent des terrains sont encore vacants, le parti civique entend favoriser l'occupation du sol de façon harmonieuse, soit par des édifices à bureaux et résidentiels, des squares et des espaces verts. Ce développement sera l'objet d'un plan d'urbanisme qui sera soumis pour consultation à tous les conseillers.

Le PCM veut plafonner les hausses de taxes

■ Le manifeste politique que le Parti civique rend public demain propose le plafonnement des hausses de taxes.

MARIANE FAVREAU

Au court d'un bref entretien, le chef du Parti civique et candidat à la mairie, Claude Dupras, a réitéré sa volonté de baisser le taux de la taxe foncière dans une proportion égale à la hausse moyenne de l'évaluation des propriétés, soit 13,6 p. cent. Et cela se ferait dès le premier budget (1987) qu'une nouvelle administration adopterait dès après son élection.

Mais cela ne suffit pas à empêcher tous les cas d'augmentation parfois énorme d'un compte de taxes, car la hausse de l'évaluation dans un quartier donné ou pour une maison en particulier peut être bien supérieure à la moyenne.

Aussi, le Parti civique propose-t-il ce plafonnement des hausses de taxes pour « donner un peu le temps de souffler aux propriétaires ». M. Dupras envisage de plafonner ces hausses de comptes de taxes à 15 p. cent.

Mais, avertit M. Dupras, pour que cette procédure de plafonnement s'applique, il faut l'assentiment du ministre des Affaires municipales. Et cela ne serait vraisemblablement pas possible pour le premier budget.

Lors de ce réaménagement de la taxation, M. Dupras envisage la possibilité d'abolir la taxe d'eau. « Il ne faut pas se leurrer, rappelle-t-il. Si on abolit cette taxe, on prendra l'argent ailleurs : la taxe foncière sera peut-être un peu plus élevée. Et il y a des risques que les propriétaires augmentent leurs loyers de plus de \$60 par an, ce qui est le montant de la taxe d'eau par logement ».

Rien sur la langue d'affichage

■ Le manifeste politique du Parti civique ne contient aucun passage sur le problème de la langue d'affichage. Il semble que le PCM n'a pas été capable d'abord de décider s'il doit prendre position dans ce domaine, et encore moins de définir sa politique.

C'était pourtant l'un des vœux de Claude Dupras, chef du Parti civique et candidat à la mairie, que de faire savoir aux investisseurs que Montréal est une ville cosmopolite où le climat social est excellent et où les luttes linguistiques sont chose du passé.

Mais, traditionnellement, le Parti civique a toujours évité de piétiner les plates-bandes des gouvernements d'autres niveaux. Et la législation linguistique appartient à Québec. La position de la Ville, ont déjà rappelé MM. Drapeau et Lamarre, a été exprimée en commission parlementaire avant l'adoption de la loi. Depuis, on applique cette loi.

Par contre, M. Dupras, qui était l'un des co-présidents du comité du « Non » lors du référendum, se demande s'il ne faudrait pas assouplir la législation en matière de langue d'affichage. Mais il pose d'abord comme principe qu'il « faut que Montréal soit française ».

Au cours d'une entrevue qu'il accordait à LA PRESSE, il y a quelques semaines, il disait comprendre les frustrations d'autres Montréalais à l'égard de l'affichage uniquement en français, lui qui avait vécu la même frustration jadis, en tant que francophone, dans un Montréal qui se croyait obligé de montrer un visage anglais.

Il se disait conscient toutefois qu'il fallait attendre le jugement de la Cour d'appel sur cette question, et voir si le gouvernement se verra forcé de modifier la politique actuelle.

Abattu par la police

■ Un individu soupçonné d'avoir commis, vers 11 h 30 hier matin, un vol à main armée à la succursale de la Banque d'Épargne située au 445 boulevard Laurentien, à Saint-Laurent, a été finalement abattu par la police, en fin d'après-midi, à l'issue d'une chasse à l'homme qui avait duré plus de cinq heures.

Poursuivi par des policiers en civil se déplaçant à bord de trois voitures mais perdu peu après, ce n'est que vers 16 h 45, à l'angle des rues Côte-Saint-Luc et Elgin, qu'un autre agent en civil, descendant de sa voiture, devait de nouveau tenter d'intercepter le suspect, qui, après avoir tenté de renverser le policier avec son automobile, poursuivit sa course folle. Le policier tira un coup de feu dans sa direction, sans toutefois l'atteindre.

Dix minutes plus tard environ, à l'intersection des rues Kildare et Caldwell, la voiture du suspect heurtait plusieurs automobiles en stationnement, et son chauffeur tentait alors encore une fois de foncer sur les policiers, qui ouvrirent le feu, le blessant mortellement.

Le suspect a été identifié comme étant un certain Donald Cryer, âgé de 25 ans, un récidiviste bien connu des enquêteurs de la section des vols à main armée. Une partie des \$2 273 volés à la Banque d'Épargne (des billets de banque marqués) a été retrouvée dans le coffre arrière du véhicule.

Par ailleurs, deux policiers ont été blessés au cours d'une fusillade survenue vers 22 h 30 au 3280 Place de Chazel, à Montréal-Nord. Selon les premières informations, les deux hommes, qui répondaient à une alerte concernant une éfraction, ont été accueillis par un individu qui a fait feu dans leur direction. L'un des deux agents aurait été atteint d'une balle à la jambe, tandis que l'autre aurait subi des coupures après avoir été projeté contre une vitre. Un suspect est activement recherché par la police.



RÔLE D'ÉVALUATION ARBITRAIREMENT GONFLÉ

Les évaluateurs de la CUM étouffent leurs accusations

l'insu de l'évaluateur. De tels exemples foisonnent dans les dossiers divulgués par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

Le président, M. Benoit Doyon, a déclaré pour sa part que le rôle d'évaluation de la CUM a été gonflé arbitrairement d'au moins 6 p. cent.

Selon lui, la hausse moyenne du rôle, résultant du travail des évaluateurs, aurait dû se situer à 6 ou 7 p. cent, alors qu'elle a atteint 13,4 p. cent. Il a dit que les propriétaires seront d'autant pénalisés. Face à cette situation, il a demandé aux propriétaires de contester leur évaluation puisqu'elle ne reflète pas le « fruit du travail professionnel des évaluateurs ».

Trop peu de visites

Au cours de la période s'étendant du 1er juillet 1985 au 30

juin 1986, c'est-à-dire celle couvrant la préparation du rôle de 1987, déposé il y a quelques semaines, moins de 20 p. cent des propriétés vendues ont été visitées par les évaluateurs. Or, la méthode d'évaluation de la CUM repose sur la comparaison du prix de vente des propriétés avec l'évaluation de l'année précédente. Le fait de ne pas visiter les propriétés vendues fausse considérablement l'évaluation de l'ensemble d'un secteur, soutiennent les évaluateurs.

Très souvent, au moment de la vente, un immeuble fait l'objet de modifications importantes. Des meubles et des équipements sont inclus dans le prix de vente, de même que l'ajout d'une piscine creusée, d'un sous-sol aménagé, d'une réfection complète ou partielle de l'immeuble, etc. Seule la visite de l'évaluateur peut faire en sorte que tous les

éléments nécessaires soient retenus comme facteurs de correction au rôle d'évaluation.

En imposant un facteur arbitraire d'augmentation à l'ensemble des propriétés d'un secteur, sur la base du prix de vente d'immeubles qui n'ont pas été visités, on fausse complètement le rôle, de soutenir le syndicat, et on augmente de façon injuste la facture de certains propriétaires.

Directives

Le syndicat a soutenu, hier, que le rôle de la CUM ne représente pas le jugement des évaluateurs et que ces derniers, dans le contexte actuel, sont incapables d'effectuer leur travail de façon professionnelle.

En outre, au moment du dépôt du rôle, lorsque vient le temps d'apprécier l'évolution des valeurs, les évaluateurs n'ont pas

entre les mains tous les outils nécessaires; statistiques de ventes, dossiers techniques révisés, etc. Le syndicat a affirmé que la direction du service modifie souvent ses recommandations, parfois sans même obtenir leur consentement.

Hamelin

Le président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin, ne voulait pas, hier, commenter immédiatement les nouvelles accusations du syndicat.

La semaine dernière, à la suite des premières accusations du syndicat, M. Hamelin avait affirmé que le rôle d'évaluation n'avait pas été gonflé et qu'il avait été fait selon les règles de l'art, en ajoutant toutefois que les patrons se réservaient le droit de vérifier le travail des syndiqués.

Cahier
SPECIAL
**OBJECTIF
PHOTO**

Tous les amateurs de photographie voudront consulter et conserver ce cahier écrit et illustré par le grand photographe Antoine Désilets (textes extraits de son GUIDE PHOTO 1986). Les thèmes qu'il aborde sont les appareils, les « munitions », la composition, les objectifs. De plus, un article sur la vidéo.

**SAMEDI
DANS
la presse**

L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS EN PREMIÈRE ANNÉE

Plusieurs parents francophones et allophones y sont favorables

■ Beaucoup de parents, francophones et allophones, aimeraient que leurs enfants puissent apprendre l'anglais dès la première année, comme l'a proposé mardi le ministre de l'Éducation M. Claude Ryan.

ANDRÉ PRATTE

C'est ce qui ressort d'entrevues qu'a réalisées LA PRESSE hier avec des représentants de comités de parents et de groupes ethniques, dont la plupart cependant se sont dits incapables de prévoir si c'est une majorité qui accueillera positivement cette nouvelle orientation.

Rappelons que M. Ryan souhaite modifier le régime pédagogique pour que l'anglais puisse être enseigné dans les écoles francophones dès le début du primaire, plutôt qu'à partir de la quatrième année comme c'est le cas actuellement.

C'est après l'étude de chaque cas, en tenant compte notam-

ment de l'intérêt manifesté par les parents, que le ministre autoriserait les commissions scolaires intéressées à procéder à ce changement.

Mme Madeleine Neron, une des représentantes des parents au conseil de la Commission des écoles catholiques de Montréal, note que lors des discussions auxquelles elle a assisté sur cette question il y a quelques années, 50 p. cent des parents étaient d'accord avec une telle mesure, et 50 p. cent s'y opposaient.

Mme Chantale Campeau, présidente du comité de parents de la Commission scolaire Baldwin-Cartier, croit que cette mesure « serait probablement vue d'un bon oeil » par les parents de l'Ouest de l'île de Montréal mais, comme beaucoup de ses homologues, refuse de spéculer sur une proportion avant d'avoir tâté le pouls des parents.

Même son de cloche chez la présidente du comité de parents du réseau scolaire Chomedey de

Laval Mme Reine Brodeur, qui à première vue pense que « plusieurs personnes seraient intéressées par cette approche » et rappelle que « souvent des parents trouvaient que la quatrième année, c'était trop tard pour commencer à apprendre l'anglais ».

Chose certaine, la proposition du ministre sera discutée dès la prochaine réunion de plusieurs comités de parents. Le représentant des parents de la région Ouest de la CECM M. Ovide Bouchard prévoit chez les parents « un débat d'envergure » sur cette question.

Du côté des allophones, l'intérêt sera peut-être plus grand, mais les porte-parole interrogés demeurent très prudents.

Mardi, le président de la région Québec du Congrès national italo-canadien M. Joseph Morselli avait indiqué à LA PRESSE que la majorité des Italiens et des francophones de sa région voudraient profiter de la mesure annoncée par M. Ryan.

Pour sa part, le président de la Communauté hellénique de Montréal M. Adrien Maris croit que les parents immigrants accueilleront positivement la nouvelle orientation du gouvernement du Québec.

M. Maris ne pense pas que les Grecs utiliseront cette ouverture pour contourner les effets de la loi 101, crainte exprimée mardi par le chef de l'Opposition à Québec M. Pierre-Marc Johnson.

« Les parents apprécient maintenant l'importance pour leurs enfants d'apprendre le français, et ils n'ont pas d'idées d'oublier le français. »

M. George Vasco, président du Comité portugais de référence et de promotion sociale, prévoit que plusieurs membres de cette communauté verront d'un bon oeil les intentions exprimées par M. Ryan, parce que « ils ont le souci que leurs enfants apprennent l'anglais pour avoir toutes les chances de réussir ».

Un fonctionnaire québécois qui s'occupe des programmes de l'enseignement des langues d'origine pour les communautés ethniques souligne de son côté que les membres des communautés avec qui il a travaillé « n'ont pas cessé de réclamer l'enseignement de l'anglais dès la première année ».

Beaucoup de réticence cependant de la part du président de la Fédération des groupes ethniques du Québec M. Kevork Baghdjian, qui craint que le gouvernement aille un peu trop vite.

M. Baghdjian, dont l'organisme compte 32 associations membres, croit que l'orientation annoncée par le ministre de l'Éducation pourrait « dérouter ceux qui sont arrivés après la loi 101 et qui se sont mis à l'étude du français ».

« On va les pousser vers l'anglais, ils vont se retrouver assis entre deux chaises », explique-t-il.

De plus, M. Baghdjian craint que cette mesure crée chez les francophones un malaise « qui n'est pas pour aider aux relations harmonieuses avec les nouveaux arrivés ».

Les étudiants de l'UQAC réclament une « CECO » sur les universités

■ QUÉBEC — Le problème des universités québécoises, c'est leur gestion. Certaines sont moins bien gérées « que le McDonald le plus proche ». Pour y remédier, il faudrait instituer une commission d'enquête du style de la CECO.

LIA LEVESQUE de la Presse Canadienne

C'est la proposition originale qu'a formulée hier l'association étudiante de l'Université du Québec à Chicoutimi, dans un mémoire pour le moins percutant qu'elle a déposé devant la commission parlementaire sur le financement des universités.

L'association étudiante indépendante — elle n'est affiliée ni au RAEU ni à l'ANEQ — ne mâche pas ses mots à l'endroit des gestionnaires d'université, des enseignants et du ministère de l'Éducation.

Elle parle notamment de « mafia universitaire », d'amis du gouvernement dans l'eau chaude qui sont reclassés comme cadres universitaires, d'étudiants vus comme des ennemis par le ministère et les directions.

Elle dénonce le système universitaire « pré-révolution tranquille » et le gouvernement qui se préoccupe plus d'avoir une industrie de la construction en bonne santé que des universités dans le même état.

Plusieurs des recommandations des étudiants de l'UQAC se révèlent singulières.

L'association propose notamment de privatiser les universités traditionnelles : McGill, Laval, de Montréal et Bishop, en diminuant la part de l'État dans leur financement. Ces institutions seraient toutefois libres de fixer à leur gré les frais de scolarité. Concordia aurait le choix entre le statut d'université publique anglophone ou celui d'université privée.

Par ailleurs, la commission a entendu un son de cloche étonnant hier, alors qu'une grande entreprise privée s'est portée à la défense d'une université.

C'est nul autre que la société Alcan qui a vanté les mérites

de l'Université du Québec à Chicoutimi.

« Il serait extrêmement dommageable, à la fois pour cette maison d'enseignement et pour le milieu, qu'elle soit réduite à n'être plus qu'un prolongement du cours collégial par une limitation de l'enseignement au 1^{er} cycle », mentionnait M. Robert Salette, vice-président régional d'Alcan à Jonquière.

Le porte-parole de l'Alcan a largement insisté sur le rôle de l'UQAC dans le développement régional. Il « prie respectueusement » le gouvernement d'examiner tous les aspects du problème du financement universitaire « avant d'entraver le développement normal de cette institution, qui a fait que nous sommes passés du statut de région périphérique à celui de région semi-périphérique ».

De son côté, l'Université du Québec à Chicoutimi a levé le voile sur la dure réalité des universités régionales: vaste territoire à desservir, clientèle nombreuse, dispersion des campus, etc. Elle accueille aussi des clientèles particulières, dont celles des ouvriers, d'étudiants du troisième âge et du Moyen-Nord québécois. L'UQAC a décerné 350 diplômes à des étudiants amérindiens.

Chiffres à l'appui, le recteur Alphonse Riverin a expliqué comment, dans une région, une université contribue à diminuer l'exode des cerveaux.

« La région ne fait que commencer à profiter des effets positifs qu'entraîne la présence d'une université ».

Le Syndicat des professeurs de l'UQAC, quant à lui, a lancé un cri d'alarme au gouvernement.

« Toute coupure budgétaire procédant de façon uniforme et radicale sera supportée principalement par l'enseignement ». Cela pourrait mettre en jeu l'existence même de l'UQAC au Saguenay, préviennent les enseignants.

Toute compression future entraînera nécessairement une baisse de la qualité des services, une baisse de la clientèle et la réduction des programmes offerts, a averti le syndicat.

La CUM a dépensé \$35 millions dans des parcs peu utilisés

■ Même si la communauté urbaine de Montréal a dépensé plus de \$24 millions pour acquérir ses sept parcs régionaux, la plupart d'entre-eux restent inaccessibles, à l'exception du parc de la Visitation.

PIERRE GINGRAS

C'est ce que démontre une étude que vient de réaliser Loisir-Ville. Même s'ils ne peuvent encore profiter de ces espaces verts, l'équivalent de 931 hectares, les contribuables ont dû payer plus de \$7 millions en intérêts.

Le plus déplorable, selon l'organisme de pression, c'est qu'aucun plan d'aménagement n'est encore connu dans les cas du parc de l'Anse-à-l'Orme, Cap-Saint-Jacques, Bois-de-Liesse, Bois-de-Saraguay et Bois-de-la-Réparation. Seul l'aménagement du parc de la Visitation est

terminé et celui de Rivière-des-Prairies est en voie de réalisation.

On se plaint aussi que la superficie de quatre des sept parcs a considérablement diminué au fil des ans. À titre d'exemples, la superficie de l'Anse-à-l'Orme est passée de 200 à 61 hectares; celle

du parc Rivière-des-Prairies, de 300 à 150 hectares. On se demande aussi pourquoi la CUM s'est décidée seulement en 1986 à confier, sans appels d'offres publics, à des firmes de consultants, la préparation des concepts d'aménagement et des plans d'exécution de ces parcs.

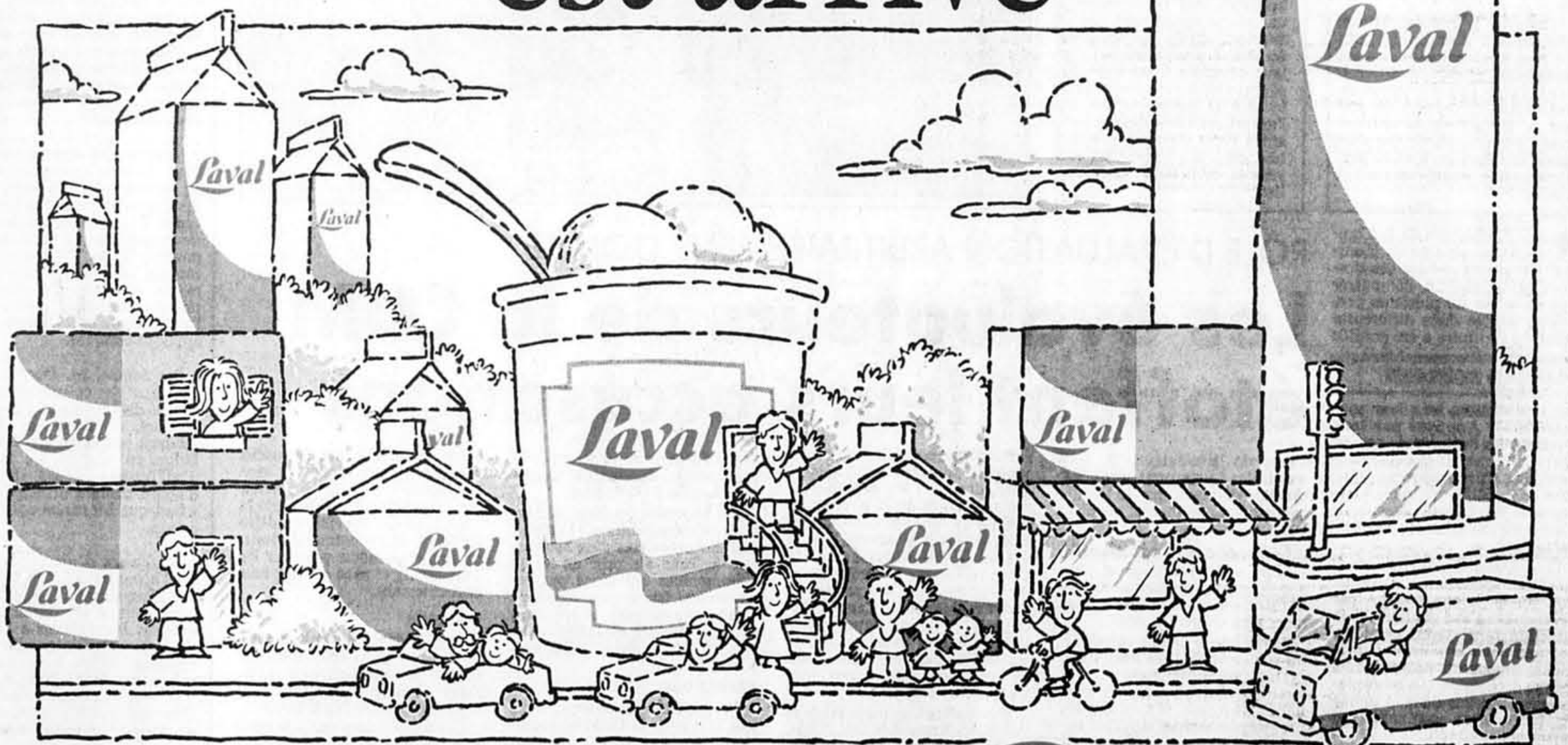
Doré et Dupras au colloque Desseins sur Montréal

■ Les candidats à la mairie de Montréal, MM. Jean Doré et Claude Dupras, feront connaître de manière détaillée, le vendredi 10 octobre, leur façon de concevoir la planification et le design de Montréal. Les deux prétendants à la succession de M. Jean Drapeau participeront ensemble à un déjeuner-causerie dans le cadre du colloque Des-

seins sur Montréal qui s'ouvrira le 9 octobre.

Ce colloque est organisé par le Groupe d'intervention urbaine de Montréal, un organisme de pression de caractère privé. Son directeur, M. Christophe Caron, considère cet échange d'opinions d'autant plus nécessaire qu'il n'existe pas à Montréal, selon lui, de réelle planification en matière de design urbain.

Le lait Saval est arrivé



Les produits laitiers au Québec depuis 60 ans

Saval purdel

FORTIN TÉMOIGNE AU PROCÈS DE NICOLE AUCLAIR

Le « contrat » Auclair s'est avéré difficile à exécuter

■ C'est à l'abri des oreilles indiscrettes, dans le sous-sol mal chauffé d'un immeuble de luxe du centre-ville, que Nicole Auclair, l'ex-avocat Pierre Morin et un ami de celui-ci, Robin Fortin, auraient tramé la mort de Jacques Auclair, propriétaire d'un commerce de films vidéo.

JOYCE NAPIER

En février dernier, Fortin, 40 ans, (qui a été condamné à sept ans de pénitencier il y a deux jours pour avoir participé à ce complot), rencontrait pour la première fois Mme Auclair, alors directrice d'une école privée. Celle-ci insista sur le fait que son mari, Jacques, 41 ans, qu'elle venait de quitter, devait être abattu à tout prix avant qu'il ne fasse un testament.

Fortin, jadis ami intime de Morin, témoignait hier au procès de Nicole Auclair, accusée du meurtre prémédité de son mari. C'est lui qui, de son propre aveu, a déniché les deux assassins pour exécuter le « contrat Auclair ».

« Mme Auclair était fâchée, a dit Fortin. Elle disait : il faut que ça se fasse, il faut tuer mon mari, il faut qu'il meure. Il n'y a pas de prix. »

Jacques Auclair a finalement été abattu de trois balles dans son magasin, le 23 avril 1984, lundi de Pâques. Le procès de son ex-épouse, présidé par le juge Yves Mayrand, de la Cour supérieure, se poursuit depuis plus de deux semaines devant un jury d'assises.

Un premier tueur

Fortin a dit à la cour, hier, que c'est en octobre 1983 que Morin, qu'il connaissait depuis six ans, lui avait demandé de trouver des tueurs pour éliminer un certain Jacques Auclair. L'ancien avocat, qui purge une peine de 25 ans pour sa participation à ce

meurtre, lui aurait promis entre \$10 000 et \$12 000.

Plus tard, Morin devait également lui donner le signal de la victime — un homme dans la quarantaine, de taille moyenne, aux cheveux châtains — ainsi que ses coordonnées.

Fortin fit part de l'affaire à un dénommé Henri Vinetti, qui travaillait pour lui sur un chantier de construction. Il parut fort intéressé, selon le témoin, et commença à filer sa proie en novembre, après avoir touché \$1 500 en acompte.

Mais Jacques Auclair n'était pas facile à suivre; il conduisait trop vite et n'avait pas d'horloge fixe. Vinetti tardant à agir, Morin ne cessait d'appeler Fortin, le sommant de demander au bureau d'accélérer le pas.

En décembre, à la demande de Morin, Fortin confia le « contrat Auclair » à un dénommé Pierre Vézina, individu au lourd casier judiciaire. Celui-ci accepta moyennant un salaire de \$1 000 par semaine.

« Vézina avait trouvé deux gars, mais il devait vivre pendant que les tueurs filaient Jacques Auclair », d'expliquer Fortin, sans cesse haché par Morin.

Morin avait à plusieurs reprises appelé Fortin et Vézina pour leur dire que la voie était libre, qu'Auclair était seul et qu'ils pouvaient agir. Chaque fois, les tueurs se précipitaient, puis jugeaient que le moment n'était pas encore propice.

Rencontre à trois

En février, Mme Auclair pria Morin d'organiser une rencontre avec Fortin afin de mettre cartes sur table.

C'est cette rencontre que Fortin a évoquée hier, en prenant bien soin de décrire les vêtements de Mme Auclair et sa mauvaise humeur. Leur rencontre devait avoir lieu au sous-sol

de l'immeuble parce que Morin, selon Fortin, « voyait des microphones partout ».

Nicole Auclair les traita d'incompétents, leur reprocha de laisser traîner l'affaire. Fortin lui rétorqua que « pour 10 000 à 12 000 piastres », elle ne pouvait pas s'attendre à plus.

Puisque Mme Auclair semblait prête à payer n'importe quel prix, Fortin fit accélérer les choses. Pierre Vézina, son frère Robert et Serge Vinetti acceptèrent d'exécuter le contrat pour \$30 000.

Le lundi de Pâques, vers 14 h, Pierre Vézina appela Fortin pour lui dire d'écouter les nouvelles à la radio: on parlait d'un meurtre dans un magasin de films vidéo. Il s'agissait ensuite d'aller recueillir l'argent chez Morin.

Il ne devait plus être question du meurtre Auclair jusqu'en décembre 1984, quand Fortin, qui n'avait toujours pas reçu sa part, décida de rendre visite à Nicole Auclair à son école de la rue Saint-Hubert, « Le Jardin bleu ». Fortin y avait inscrit son enfant et Morin devait s'occuper des factures.

Nicole Auclair devint pâle en apercevant Fortin. Elle fit valoir qu'elle avait déjà versé quelque \$95 000 à Morin pour ce contrat et qu'elle n'allait plus rien payer.

Fortin devait lui rendre visite une autre fois à son école.

Toujours selon Fortin, Robert Vézina rendit également visite à l'accusée pour lui demander \$50 000. Mme Auclair refusa. Plus tard, Vézina devait apprendre que Mme Auclair avait déménagé sans laisser d'adresse.

Le témoin a dit qu'à cette époque il avait reçu une lettre anonyme disant: « Je n'ai pas d'affaire à vous. Voyez votre employeur Morin. »

La Couronne entend faire la preuve que les Hell's ont été victimes d'un complot

■ Le procès de quatre Hell's Angels accusés de meurtre a débuté hier, en Cour supérieure, par un exposé préliminaire énonçant brièvement la façon dont la Couronne entend présenter sa preuve.

GERMAIN TARDIF

Me André Vincent a déclaré que la poursuite entendait prouver les points suivants:

■ les cinq victimes ont été tuées en même temps le 24 mars 1985, à Lennoxville, près de Sherbrooke;

■ les meurtres étaient le résultat d'un complot ourdi par trois chapitres des Hell's Angels, soit ceux de Sorel, de Sherbrooke et de Halifax, qui voulaient abolir celui de Laval;

■ les victimes étaient des membres du chapitre de Laval;

■ les quatre accusés faisaient partie du chapitre de Sorel;

■ les victimes avaient été convoquées à une réunion, au local de Lennoxville, le 23 mars 1985, mais celle-ci avait été remise au lendemain en raison de l'absence de l'un des membres lavallois;

■ le massacre a eu lieu le lendemain, à l'intérieur du local de Lennoxville, au moment propice signifié par un signal convenu;

■ les corps ont été placés dans des sacs de couchage lestés de

chaînes de métal et de blocs de ciment;

■ un camion a été utilisé pour transporter ces sacs ainsi remplis et les jeter dans le fleuve, à proximité du quai de Saint-Ignace-de-Loyola;

■ le local du chapitre de Laval et les résidences des victimes furent vidés de leur contenu.

La Couronne a ensuite entrepris d'asseoir les bases géographiques et matérielles de sa preuve en convoquant ses cinq premiers témoins, tous policiers de la Sûreté du Québec, techniciens ou spécialistes en matière d'enquête criminelle.

Interrogés par Me René Domingue, ils ont tour à tour produit des plans dessinés et des photographies du quai de Saint-Ignace-de-Loyola et du local des Hell's de Lennoxville, photos prises aussi bien du haut des airs que sur place et à l'intérieur.

En contre-interrogatoire, les avocats de la défense, Mes Léo-René Maranda et Jacques Bouchard, ont concentré leur attention sur deux portes de la maison des Hell's, l'une servant d'entrée principale, en avant, et l'autre à l'arrière du garage attenant.

Leurs questions, à ce sujet, ont porté sur la possibilité ou l'impossibilité, pour une seule personne, d'observer en même temps et du même endroit à l'extérieur, les gens qui en-

traient ou sortaient par ces deux portes.

Les deux avocats ont insisté sur l'importance de ces détails pour les jours à venir, et ont même demandé et obtenu que l'un des témoins, le policier Alain Leduc, amène à la cour toutes les photos aériennes qu'il n'avait pas produites et qui montrent la propriété vue de divers angles.

À deux des policiers contre-interrogés, les avocats de la défense ont demandé si, pendant qu'ils procédaient à leurs activités à la résidence des Hell's Angels, ils avaient vu un dénommé Coulombe, sans mentionner son prénom. Leur réponse fut négative.

Au cours du témoignage d'un autre policier, il a été question d'un garage qui était en construction, en juillet 1985, et dont les matériaux comprenaient des blocs de ciment.

Enfin, le policier Normand Grégoire, du service de l'identité judiciaire de la Sûreté du Québec, a produit un plan et des photos de l'intérieur de la résidence de Lennoxville, montrant des trous et divers prélèvements effectués par la police.

Après l'audition de ce cinquième témoin de la journée, le procès a été ajourné à ce matin.

Le conseil de Boucherville refuse de suspendre deux de ses policiers

■ A l'occasion de sa dernière réunion avant l'élection du 2 novembre, le conseil municipal de Boucherville a unanimement

PIERRE BELLEMARE

ment décidé, hier soir, de rejeter la recommandation de la Commission de police du Québec, vi-

sant à suspendre pour une période de trois jours les agents Gerry Ogleman et Yves Dubois.

Aucun des membres du conseil, réunis autour du maire Hugues Aubertin, n'a fait de commentaire sur cette résolution, qui est passée comme lettre à la poste.

Les commissaires de la CPQ, à la suite d'une enquête publique, avait convenu que les deux policiers de Boucherville avaient usé d'une force excessive, lors de l'arrestation de Raynald Charpentier, intercepté pour excès de vitesse, le 11 avril 1985.

Les policiers ont allégué durant l'enquête que M. Charpentier, dont l'attitude semblait plutôt colérique, avait refusé de leur remettre ses papiers. Ce citoyen aurait même donné un coup de pied dans la portière de l'auto-patrouille pour exprimer son mécontentement.

Comportement irréprochable

Un témoin a cependant indiqué aux commissaires de la CPQ que les agents Ogleman et Dubois avaient tabassé M. Charpentier, au moment de son arrestation.

Les commissaires ont observé, dans leur jugement, que le plaignant a pu abuser de la patience des policiers, mais que cela ne justifiait en rien la réaction vive des policiers à son égard.

D'où la recommandation de

suspendre pour une période de trois jours, sans rémunération, le tandem Ogleman-Dubois. Peu après, le directeur du service de police de Boucherville, Claude Laurent, faisait savoir que ces agents possédaient un dossier vierge et que, jusqu'à cet incident, leur comportement avait toujours été irréprochable.

La décision de l'administration Aubertin, hier soir, met donc un point final dans ce dossier. En outre, les membres du conseil ont récemment adressé un mémoire à l'Union des municipalités du Québec, en lui recommandant que ces litiges soient désormais tranchés par les tribunaux, en autant que la CPQ puisse avoir de véritables pouvoirs d'enquête.

Rappelons, enfin, que l'administration du maire Jacques Marchand à Grand-Mère vient tout juste de casser sa résolution du 2 septembre dernier, résolution qui imposait une suspension sans solde de deux mois à l'agent Claude Saint-Pierre.

Cette suspension, maintenant levée, avait été recommandée par la CPQ, à la suite de son enquête sur la mort d'un commis de magasin, abattu par erreur, quelques instants après un vol. Le maire Marchand a fait valoir que Grand-Mère n'a jamais sollicité d'enquête de la CPQ et qu'il « s'en remettait au verdict du coronar, qui a écarté toute responsabilité criminelle de la part des trois policiers impliqués ».

ACCUSÉ DU MEURTRE DU JEUNE STEVE MANDEVILLE

Charest subira son procès en janvier

■ SOREL (PC) — L'ex-entraîneur de hockey mineur André Charest, 39 ans, de Contrecoeur, qui est accusé du meurtre au premier degré du jeune Steve Mandeville, 11 ans, a été cité à son procès hier par le juge Réal Brunet, de la Cour des sessions de la paix.

À l'issue de l'enquête préliminaire, tenue au palais de justice de Sorel, le procès a été fixé au 8 janvier.

L'enquête s'est tenue sous le couvert d'une ordonnance de non publication émise à la demande de l'avocat de la défense, Me Luc Forcier.

Un seul témoin a été appelé à la barre. Il s'agit de l'agent Fernand Lalancette, de la Sûreté du Québec, à Montréal.

Durant le témoignage du policier, des femmes, parmi la cin-

quantaine de curieux rassemblés dans la salle d'audience, n'ont pu retenir leurs larmes, alors que l'accusé demeurait tout à fait impassible.

Après la décision du juge Brunet, Charest a été conduit sous bonne garde au centre de détention Parthenais, à Montréal.

Le corps du jeune Mandeville a été découvert dans un fossé le 26 août dernier à St-Antoine-sur-Richelieu. Il avait été étranglé avec un cordon téléphonique.

Hier, à l'enquête préliminaire, une secrétaire de Me Forcier prenait des informations pour savoir s'il y avait des photographes qui avaient assisté aux premières comparutions de Charest afin de les faire citer comme témoins dans une éventuelle requête pour changement de venue.

Deux hommes accusés de tentative de meurtre

■ Un homme de 55 ans, Albert Villeneuve, a dû être hospitalisé à Maisonneuve-Rosemont, mardi, vers 23 h 30, à la suite de coups et blessures reçus au cours d'une altercation avec des membres de sa famille. Le quinquagénaire a été battu à coups de poing et de pied en plus de se faire poignarder à

l'abdomen. Cela s'est produit non loin de sa demeure, en face du 4768, rue Sainte-Catherine est. Son frère Emile, 54 ans et son neveu Réjean, 30 ans, ont été arrêtés et accusés de tentative de meurtre. Hier matin, en Cour des sessions de la paix, ils ont cependant nié leur culpabilité dans cette affaire.

FIN DE SEMAINE MUSICALE 
les 2, 3 et 4 octobre
Démonstrations sur place.

- Représentants sur place
- Séminaire sur lecteur laser
- Prix spéciaux

audio centre
5260, rue Sherbrooke O. - 482-4420
angle Décarie

GBS GENERAL BEARING SERVICE INC. 
2517, Haig (coin Hochelaga)
1326, rue Notre-Dame Ouest
6909, rue Jarry Est
1922, boul. des Laurentides
805, boul. Sainte-Foy (Longueuil)
120A, boul. Sainte-Croix, St-Laurent (coin Saint-Philippe)
OUVERT LE SAMEDI AVANT-MIDI 937-7423

SOLDE DE TAPIS PERSANS
VENTE ANNIVERSAIRE
JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION

LA TRADITION SE POURSUIT:
De manière à fêter dignement le XVIII^e anniversaire de notre compagnie, le président de H.A.M. d'Iran a choisi les plus beaux tapis persans, un par un. Il est fier de présenter ce qui se fait de mieux en fait de tapis persans. Avec les coloris les mieux harmonisés ou les plus contrastants. Et vous prendrez plaisir, non seulement à regarder, mais aussi à toucher et à apprécier l'élégance des pièces présentées.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION DE CHOISIR PARMI LA PLUS BELLE COLLECTION DE TAPIS D'ORIENT EN CONSIGNATION

Nous avons solidement établi notre réputation au cours des 18 dernières années. Nous sommes en mesure de vous offrir la plus vaste gamme de motifs et de coloris, de manière à harmoniser vos tapis et le genre de votre intérieur. Soyez assurés que vous achèterez une pièce de qualité, non seulement destinée à couvrir le sol (ou les murs), mais que vous améliorerez l'ambiance dans laquelle vous vivez, tout en réalisant un excellent investissement à long terme.

EXPO-VENTE 18^e ANNIVERSAIRE
JEUDI ET VENDREDI 2 ET 3 OCTOBRE, DE 10 À 22 heures

Nous avons en stock la plus belle collection de tapis persans au Canada plus toute une gamme de tapis et tapisseries d'autres pays, comme la Chine, l'Inde, le Cachemire et le Pakistan. Durant cette expo-vente, nous vous présenterons de nombreuses pièces (tapis, tapisserie, murales, un splendide Tahrir imprimé et des pièces uniques: Shah Shiraz, Guldun, Bazar, Kashan, semantique, beaux Nains, fini soie, grandeur pour une pièce, Qum en soie et duvet d'oe, Bokhary, Jashgan, Mash-Had, Sarouk, Hamadan, Shiraz, Kashkay, etc. tous en motifs de qualité exceptionnelle, et dans toutes les dimensions, de 1' x 1' à 13' x 19' et des tapis de passage allant jusqu'à 24' de long.

DES PRIX TROP BAS POUR QUE NOUS LES INDIQUIONS ICI
MAIS VOUS NE POURREZ LEUR RÉSISTER

TAPIS SHIRAZ — Persan — laine sur laine 7 1/2' x 10 1/2' **685\$** SEULEMENT
TAPIS BELOUCH de très belle qualité — Persan 3 1/2' x 5 1/2' pi **385\$** SEULEMENT
INDO-KASHAN et INDO-TABRIZ, excellentes qualités. 8 pi x 10 pi **2100\$** SEULEMENT
INDO-TABRIZ, INDO-SAROUH et INDO-KASHAN 4 pi x 6 pi **350\$** SEULEMENT

HOLIDAY INN RICHELIEU
SALONS: CENTS ASSOCIÉS, HOCHELAGA ET LACHINE
505, SHERBROOKE EST
UNE DIVISION DE KESHAMI HOLDINGS CO. LTÉE
(MAISON FONDÉE EN 1968)

VENTE DE DUVETS
Couettes en duvet d'oise blanche
Garantie jusqu'à 25 ans

	Simple	Jumeau	Double	«Queen»	«King»	Oreillers en duvet	Standard	«Queen»	«King»
	\$109,90 - \$129,90	\$129,90 - \$144,90	\$159,90 - \$174,90	\$179,90 - \$194,90	\$219,90 - \$234,90		\$69,90	\$79,90	\$109,90

VENTE DE FUTONS

	Futon 6	Base plante à partir de	Housse pour Futon
Jumeau	\$95,90	\$85,90	\$29
Double	\$109,90	\$105,90	\$39
«Queen»	\$125,90	\$115,90	\$49

LES DUVETS UNGAVA
10, avenue des Pins, 2^e étage
au coin de Saint-Laurent
287-9276

Business Partner

PANASONIC
Le souci de la perfection

Business Partner FX - 600

- lecteur
- 256 K mémoire
- vitesse accrue
- 6 fentes d'expansion
- nouveau clavier IBM

*disque dur, 20 à 40 meg et moniteur en option.

1999\$

GARANTIE D'UN AN SUR PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

*Compatible avec les logiciels et le matériel de l'IBM PC.

ACGL
Micro ordinateur ACGL Inc.

400, boul. Dorchester Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1V5
Tél.: 878-3144/878-3145

5512, rue Jean-Talon Est
Saint-Léonard (Québec)
H1S 1L9
Tél.: 255-3/99/253-7999

291, boul. de la Concorde Est
Laval, Pont-Viau
H7G 2E5
Tél.: 667-4971/381-3598

«L'Exec, Partner» de PANASONIC

- portable
- 2 lecteurs
- 256 K mémoire
- écran plasma
- imprimante intégrée
- haute vitesse disque dur 20 et 30 meg en option.

2999\$

Certains de crédit non acceptables pour ces spéciaux.

*IBM est la marque déposée de IBM Corp.

Les cégépiens de Trois-Rivières disent oui aux distributrices de condoms dans leurs toilettes

■ TROIS-RIVIERES (PC) — C'est par un vote largement significatif que les étudiants du cégep de Trois-Rivières présents à l'assemblée se sont prononcés, hier, en faveur de l'installation de machines distributrices de condoms dans les toilettes du collège.

Ce sont les étudiants eux-mêmes qui avaient décidé de tenir un débat là-dessus. Le vote n'en

gagé pas pour autant l'administration du collège à aller de l'avant et à installer les distributrices.

C'est une entreprise privée qui offre d'installer notamment dans les cégeps des machines à condoms au coût de \$1 pièce.

Les étudiants qui se sont prononcés en faveur du projet le faisaient parce qu'ils sont sensibilisés au fléau des maladies trans-

misses sexuellement et parce qu'ils se disent gênés d'aller acheter des condoms à la pharmacie, ce qui les oblige à acheter autre chose en même temps pour dissimuler les condoms au regard des curieux.

Les étudiants espèrent maintenant que la direction du collège de Trois-Rivières donnera suite au projet et ne reculera pas sous les pressions du milieu.

Meurtre de l'agent Simard : autre enquête préliminaire demandée

■ Il y a 10 jours deux individus subissaient à Longueuil leur enquête préliminaire pour le meurtre de l'agent Marcel Si-

JOYCE NAPIER

mard, de la police de Saint-Hubert, père de famille de 32 ans, abattu le 24 juillet d'une balle

alors qu'il était de service. Dans l'un des deux cas, celui de Carol Pinel, la procédure a été interrompue parce que son avocat s'est adressé à un autre tribunal pour que son client subisse une nouvelle enquête préliminaire.

Louis Troalen, 21 ans, accusé de ce meurtre au premier degré devait être cité à son procès par

le juge Denys Dionne, de la Cour des sessions. Mais l'enquête de Carol Pinel, 26 ans, son complice présumé dans cette affaire, devait être suspendue pour permettre à l'avocat du prévenu, Me Jean-Luc Paris, de faire entendre sa requête devant une plus haute instance, la Cour supérieure.

L'avocat estimait que le juge Dionne ne lui avait pas permis de contre-interroger un témoin-surprise et ce faisant avait empêché son client d'avoir une « défense pleine et entière ».

Hier, le juge Charles Phelan a entendu la requête de Me Paris. Celui-ci, à l'appui de sa requête, a dit à la cour que ce témoin-surprise, aux dépositions incriminantes, avait raconté au tribunal lors de l'enquête préliminaire que Troalen s'était vanté dans un fourgon en route vers le Palais de justice, d'avoir abattu le policier et que le jour fatidique, les deux accusés s'apprêtaient à commettre un vol à main armée.

« C'est une impasse. Nous sommes bloqués sur un point primordial », a-t-il dit hier au juge Phelan.

Le juge Dionne, selon l'avocat, ne voulait qu'écourter l'enquête.

Mais l'avocat de la Couronne, Me Denis Cousineau, a dit au tribunal que la défense avait eu l'occasion de contre-interroger tous les témoins à l'enquête, même le confrère de Simard, l'agent Louis Lavigne sur lequel les deux suspects ont fait feu également mais qui s'en est tiré sans blessures.

Le juge Phelan fixera une date pour sa décision le 3 octobre.



LES ÉNERGIQUES

ELLE ET LUI SAVENT

RECHARGER LEURS BATTERIES

COMME ILS EN ONT ENVIE.

SON VESTON COMME SON BLOUSON

SONT TAILLÉS POUR L'ACTION!



American Express et autres cartes de crédit bienvenues

Un mode de vie pour elle et lui

ARMAND BOUDRIAS

6818, RUE ST-HUBERT, 273-2851 LES TERRASSES PLACE BONAVENTURE PROMENADES ST-BRUNO PLATEAU QUÉBEC

LIQUIDATION ALLIANCE, ENCORE 1986

STOCK:
7021



EXEMPLE:

2 portes, automatique, noire intérieur gris, de luxe, moteur 1.7 litre, pneus 185X70R14, jantes en magnésium, direction assistée, vitres teintées, volant ajustable, groupe insonorisation.

*Transport et préparation inclus.

ALLIANCE DL

9999\$*

*Taxe en sus.

Automobiles

Ville Marie inc.

2995, rue Hochelaga

527-8525

Métro Préfontaine

Gagnez une Corvette

Participez au concours Défi "Performance" de Formule Shell

Formule Shell est synonyme de performance. Et pour célébrer le lancement de cette nouvelle essence révolutionnaire, voici votre chance de gagner l'une des voitures les plus performantes : la Corvette de Chevrolet.

- 200 paires de lunettes de soleil Vuarnet
- 500 montres sport Cardinal à quartz

Relevez le défi de la performance Formule Shell.

Faites quelques pleins d'essence Formule Shell sans plomb ou Super Formule Shell sans plomb pour apprécier la différence. Et, d'ici au 1^{er} novembre 1986, chaque fois que vous faites le plein chez Shell, remplissez un bulletin

de participation pour courir la chance de gagner une voiture de rêve.

Ne perdez pas de temps. Si vous participez rapidement, vous augmenterez vos chances de gagner. En effet, trois des six Corvette feront l'objet d'un premier tirage effectué à partir des coupons de participation reçus avant le 28 septembre 1986.

Vous trouverez tous les détails du concours chez les détaillants Shell participants.

- GAGNEZ** 1 des 6 Corvette* 1987 décapotables (3 d'entre elles seront tirées parmi les coupons de participation reçus avant le 28 septembre 1986)
- GAGNEZ** 1 des 5 voyages pour deux au Grand Prix de Monaco 1987 avec 1 000 \$ en chèques de voyage American Express
- GAGNEZ** 1 des 10 voyages pour deux au Grand Prix de Montréal 1987 avec 500 \$ en chèques de voyage American Express
- GAGNEZ** 1 des autres prix «Grandes Performances» — plus de 1 000 — incluant:
- 25 approvisionnements d'essence Formule Shell d'une valeur de 1 000 \$
 - 100 blousons Sun Ice
 - 200 trousses avec rasoir électrique et fer à friser de Braun



*Les Corvette sont décernées par région. Aucun achat requis.

FORMULE
Shell

Marque de commerce de Shell Canada Limitée



Ca bouge avec Shell

Au générique

■ Une soirée-casino sera présentée à la salle de bal du Centre Sheraton le 11 novembre à 20 h au profit des Grands ballets canadiens. La soirée sera présidée par **Michèle B. Fontaine** et le **Dr Antoine Samuelli**. On pourra réserver ses places à \$50 le billet auprès d'**Anne St-Jacques** au (514) 849-8681, et on pourra obtenir de plus amples informations auprès de **Nathalie Eudes-Bachand** au même numéro.

■ La campagne de souscription de Centraide, présidée par **Roger D. Landry**, président et éditeur de LA PRESSE, est en marche depuis hier, et les organisateurs espèrent recueillir \$18 millions (\$1 million de plus que l'an dernier) afin de subvenir aux besoins des 188 organismes que Centraide appuie. Pas moins de 40 000 bénévoles contribuent de leur temps à la bonne marche de la campagne, qui se poursuivra jusqu'à la fin d'octobre. Il est noté que 85 p. cent des argents recueillis sont remis aux organismes de charité.

■ L'architecte, professeur et communicateur **Jean-Louis Robillard** assume la responsabilité du Centre de création et de diffusion en design de l'Université du Québec à Montréal. Il a succédé à **France van Laethem**.

■ **Gaëtan Boucher**, directeur du Service de l'évaluation de la CUM, revient aujourd'hui de San Francisco, où il a participé pendant six jours au Congrès an-

nuel de l'International Association of Assessing Officers.

■ Six créateurs québécois participeront au Carrefour international de l'ameublement, du 3 au 6 octobre, au Palais des congrès de Montréal. Il s'agit des personnes suivantes: **Francine Couture**, **Maryse Duval**, **Jean-Guy Lortie**, **Michel Morin**, **Pierre Pagé** et **Jean-Pierre Schnupp**.

■ **Bert Robinson** offrira à partir de demain soir de la musique dansante comme à l'époque des grands orchestres de danse. « Le grand ballroom » est situé au 7373, rue Langelier, à Saint-Léonard.

■ Plusieurs auteurs visiteront incessamment la librairie Hermès, au 1120 avenue Laurier ouest, à Outremont: **Jean Renaud** (le 4 octobre, de 14 h à 16 h); **Michel Fardouls-Lagrange** (le 11 octobre, de 14 h à 16 h); **Bernard Courteau** (le 17 octobre, de 18 h à 19 h); **Émile Ollivier** (le 18 octobre, de 14 h à 16 h); **Marie-Louise Gay** (le 25 octobre, de 14 h à 16 h); et **Christine L'Heureux** (le 31 octobre, de 19 h à 21 h).

■ De concert avec l'Institut national canadien pour les aveugles et l'Association des ophtalmologistes du Québec, la Régie de la sécurité dans les sports du Québec prépare un colloque qui sera présenté le 31 octobre, au Centre Sheraton. Animé par **Claude Mailhot**, le colloque a

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard

pour objectif de sensibiliser les athlètes à l'attention qu'ils devraient consacrer à la protection de leurs yeux. En plus des conférenciers de marque qui présenteront leurs exposés, deux athlètes professionnels, **Réjean Genois** et **Robert Rousseau** viendront proposer leurs témoignages.

■ **Françoise M. Chartrand** a décidé de ne pas abandonner la saison théâtrale qu'elle avait planifiée, malgré la mésaventure du théâtre Félix-Leclerc. Ses trois productions seront présentées au Théâtre des variétés, soit **Ho, Georges!** du 13 octobre au 8 novembre; **Un sur six**, du 10 novembre au 6 décembre; et **Faut se marier pour...**, en avril 1987.

■ **Me Yvon Martineau**, **Me Bruno Arnold**, **Me Ralph E. Faraggi** et **Me Robert Langlois** participeront au séminaire de la faculté de droit de l'université McGill, sous le thème « Comment la loi sur les compagnies peut être mise au service de votre entreprise ». Le séminaire aura lieu le jeudi 30 octobre, de 8 h 30 à midi.

■ Deux clubs Optimistes de la région de Montréal ont mérité « la récompense des albums de services communautaires 1986 » récemment. Le club de Ville Saint-Pierre, présidé par **Guy Forget**, a mérité cet honneur pour son projet « Conseil municipal jeunesse ». Quant au club de Saint-Constant, présidé par **Jacques Nadeau**, il a reçu cet honneur pour son projet « Citoyens responsables ».

■ Le **Dr Adélard Paquin**, président de la Société culturelle Québec/URSS, annonce la nomination du **major Gilbert Forest** à titre de membre à vie de la société. Le major Forest est l'un des organisateurs du voyage de la paix en Union Soviétique, prévu pour le 21 novembre.

■ **Martin Martin**, du Service des études de la Commission des valeurs mobilières du Québec, annonce que la CVMQ remettra trois prix de recherche à des étudiants inscrits à un programme de maîtrise d'une université québécoise. Faire le (514) 873-5326 pour de plus amples informations.

■ Pas moins de 25 détaillants ont mérité des **paniers d'or** lors des Annuelles de l'alimentation, à la suite d'une sélection effectuée par un jury présidé par **Gaëtan Lebel**. Trois épiceries de

la région de Montréal ont mérité un **panier d'or**: **Jean-Claude Messier**, du marché J.C. Messier Inc., à Boucherville; **François Girard**, du marché Montée Gagnon Inc., à Bois-des-Filions; et **Yvan Lambert**, du marché Lambert et Frères Inc., de Laval.

■ Le maire **Georges Fillon**, de Saint-Sauveur-des-Monts, participera au vernissage de l'exposition annuelle **Les artisans des Laurentides**, qui se déroulera du 10 au 12 octobre, au chalet Pauline Vanier, 33, rue de l'Eglise, à Saint-Sauveur.

■ **Maurice Giroux**, président d'un groupe qui convoite depuis deux ans une licence de radio communautaire pour couvrir le territoire de la MRC de Champlain, en est un autre qui attend avec impatience les prochaines audiences du CRTC, en novembre. Si M. Giroux obtient sa licence, la radio adoptera les lettres d'appel CHAA et émettra avec une puissance de 50 watts à partir d'une antenne située sur le toit de l'hôpital Charles-LeMoine.

■ Les personnes seules, qu'il s'agisse de divorcés, de veufs ou de célibataires, qui craignent les affres de la solitude, pourront toujours se réfugier auprès de Spirale Amitié Inc., un mouvement créé à leur intention selon son président **Jean Guay**. Pour complément d'informations, faire le (514) 932-4908.



Félix Leclerc honoré

■ La ville de Val-Bélair, dans la région de Québec, inaugurerait récemment sa bibliothèque municipale, en présence de nombreux dignitaires des différents paliers de gouvernement. La bibliothèque perpétuera le nom de **Félix Leclerc**, auquel le maire **Claude Beaudoin** (à gauche) a rendu un vibrant hommage.



Ouverture de la semaine de l'agriculture et de l'alimentation

■ La Semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation ouvre ses portes aujourd'hui à la place Bonaventure, et se poursuivra jusqu'au 8 octobre. Sur la photo, on peut reconnaître, de gauche à droite, **Paul-Émile Guay**, grand chancelier de la confrérie vineuse Saint-Vincent-de-Macon, **Cléo Boudraut**, consul de la même confrérie; **Gaston L'Heureux**, porte-parole du salon; **Jean-Claude Lebel**, président de la Société des chefs de cuisine; et **Pierre Chasle**, directeur du Grand salon d'art culinaire.

■ **Lucette L. St-Amant**, présidente de Communications Mar-sy (1986) Inc., annonce l'ouverture d'une succursale dans l'édifice La Laurentienne, rue Grande-Allée est, à Québec. **Guy Jasmin**, ci-devant directeur de la promotion au bureau de Québec d'Ultramar Canada, dirigera le bureau, assisté de **France Jobin**.

■ Desseins sur Montréal, tel est le thème des trois jours de conférences réunissant des chefs de file du design urbain, de l'architecture et de l'urbanisme, du 9 au 11 octobre, à la Gare maritime Louis-Joliet, dans le Vieux-Port de Montréal. **Richard Hedman**, architecte et urbaniste de San Francisco, sera le conférencier lors du dîner-causerie. Faire le (514) 849-2449 pour de plus amples informations.

■ **Eugène Marsan** assume la présidence du Festival du poète à bois de Sainte-Julienne Inc., qui aura lieu du 10 au 12 octobre à Sainte-Julienne. On pourra obtenir de plus amples informations auprès de **Francine Boudlanger**, au (514) 831-3354.

■ **Me Gérald Lacoste**, **Paul Pommier** et **Me Paul B. Singer** participeront au séminaire de la faculté de droit de l'université McGill, sous le thème « Vous envisagez de devenir une entreprise publique? ». Le séminaire aura lieu le mercredi 12 novembre, de 8 h 30 à midi.

■ **Me Claude P. Desautels** représente le Barreau au sein du Comité chargé de l'étude du rôle et de la rémunération des avocats et notaires de la fonction publique.

À SAMEDI



Un honneur de plus pour le père Lévesque

■ Le **R.P. Georges-Henri Lévesque** est le lauréat du Prix d'honneur de la section de Québec de l'Institut canadien des affaires internationales. Fondateur de la faculté des sciences sociales de l'université Laval, cet éducateur aux idées progressistes a eu l'occasion de renouer connaissance avec des personnalités du Rwanda. On se souviendra qu'il avait fondé l'université de ce pays peu après son accession à l'indépendance. Sur la photo, le père Lévesque est en compagnie de **Venant Ntubumvura**, premier étudiant inscrit à l'université et aujourd'hui de cette maison d'enseignement, et de **Joseph Nsengiyumva**, ambassadeur du Rwanda au Canada.

Photo Le Soleil

TOUT ÇA

DANS ÇA

COÛTE ÇA EN SUPPLÉMENT:

0\$

- 1 Cinq pneus radiaux Michelin quatre saisons ceintures d'acier
 - 2 Servofreins
 - 3 Vitres électriques
 - 4 Verrouillage électrique des portières
 - 5 Accoudoir central à l'arrière
 - 6 Deux retroviseurs extérieurs avec commande à distance électrique
 - 7 Panneau d'accès du réservoir à essence commandé à distance
 - 8 Radio AM/FM stereo avec lecteur de cassette et quatre haut-parleurs
 - 9 Sièges baquets avant à dossier inclinable
 - 10 Siège du conducteur avec support lombaire
 - 11 Verrouillage de sécurité des portières arrière
 - 12 Éclairage à l'arrière pour la lecture
 - 13 Des essuie-glace à balayage intermittent
 - 14 Bouches d'air chaud pour l'arrière
 - 15 Point d'attache de siège d'enfant
 - 16 Compte-tours
 - 17 Totalisateur kilométrique
 - 18 Soufflerie antibuée aux vitres latérales
 - 19 Boîte à gants éclairée verrouillable
 - 20 Dégivreur de lunette arrière avec minuterie
 - 21 Montre à affichage numérique
 - 22 Miroir dans le pare-soleil droit
 - 23 Sellerie tout-tissu
 - 24 Compartiment de rangement sous le siège du passager
 - 25 Éclairage du compartiment à bagages
 - 26 Roues d'acier stylisées
 - 27 Système de chauffage à deux niveaux avec soufflerie à quatre vitesses
- Et beaucoup d'autres caractéristiques, toutes comprises dans le prix de base de la Stellar GSL.



LA STELLAR BRILLE PAR SON LUXE ET PAR SON PRIX.

HYUNDAI

OUEST

Hyundai Pony Centreville
2077 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 931-8243

Luciani Automobile (1985) Inc.
4040 ouest, rue Jean-Talon
Montréal 340-1344

Jaykai Hyundai
30, boul. Don Quichotte
Ville Ile Perrot 453-6363

Autos Visa Inc.
500, boul. Mgr. Langlois
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Perigny
Chambly 658-4482

C.W. AutoSud Inc.
3839, boul. Taschereau
St-Hubert 678-1220

Automobiles Coré Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Cloginor Inc.
9, rue Frontenac
St-Jean-Sur-Richelieu
347-4003

Moteurs Châteauguay
83, St-Jean Baptiste
Châteauguay 692-9630

Principale Autos Ltée
1196, rue Principale
Granby 378-4666

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Garage St-Louis Ltée
356, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292

EST
Point-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai Repentigny
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182

Pie IX Pony
9390, boul. Pie IX
Montréal 324-6821

Pony de Montréal
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Auto Mascouche
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-Tarabonne 471-7669

Les Automobiles Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

LE DISCOURS DU TRÔNE

OTTAWA (PC) — Voici les principaux extraits du Discours du Trône, lu hier par le Gouverneur général Jeanne Sauvé :

« Il y a deux ans, mon gouvernement a reçu un mandat national, un mandat de réforme, qui le conviait avec tous les Canadiens à oeuvrer à la réconciliation nationale, au renouveau économique et à la justice sociale, et à jouer un rôle constructif sur la scène internationale. Aujourd'hui, mes ministres estiment que nous sommes en bonne voie d'atteindre ces objectifs... »

« Mon gouvernement est conscient des difficultés que connaît l'agriculture, ce secteur clé de notre économie ; de concert avec les provinces et les organismes agricoles, il cherchera des moyens d'atténuer les problèmes de nos agriculteurs... »

« Auparavant, l'agriculture n'était malheureusement pas une priorité dans les instances internationales du commerce. Mon gouvernement l'a fait porter à l'ordre du jour du Sommet économique de Tokyo, et c'est en partie grâce à lui que les participants à la nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales ont accepté à l'unanimité d'aborder la question des subventions agricoles. »

Un Canada incomplet sans le Québec

« La Charte canadienne des droits et libertés et la Constitution demeurent incomplètes sans l'adhésion du Québec. Mes ministres ont entrepris des consultations avec les provinces sur cet important sujet. Si des chances raisonnables de parvenir à une entente viennent à se présenter, des négociations officielles seront alors engagées afin de redonner au Québec sa place légitime dans la fédération canadienne. »

« Conformément à l'entente conclue avec les provinces en 1983, les premiers ministres tiendront la dernière des trois conférences prévues pour débattre les questions constitutionnelles intéressant les autochtones. De concert avec les provinces, mon gouvernement ne ménagera aucun effort pour que ces discussions connaissent un heureux dénouement. »

« Le bilinguisme officiel est un élément essentiel de notre unité nationale. Dix-sept après son adoption, la Loi sur les langues officielles a maintenant besoin d'être révisée. Des mesures législatives vous seront donc proposées pendant la session, en vue notamment de la rendre conforme aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés... »

« Le renouveau économique amorcé au Canada vise à nous donner les moyens de rivaliser dans un environnement mondial où la concurrence est vive, où les marchés sont en constante évolution et où les progrès technologiques se succèdent à un rythme effarant. »

Assainir les finances publiques

« Mon gouvernement entend favoriser davantage ce renouveau économique en continuant d'assainir les finances publiques, en prenant de nouvelles initiatives commerciales et en procédant à une réforme du régime fiscal. »

« Pour assainir les finances publiques, il a adopté une stratégie en quatre points : premièrement, ramener la croissance de la dette nationale en deçà de celle de l'économie d'ici la fin de la décennie ; deuxièmement, réduire sensiblement le déficit d'une année à l'autre ; troisièmement, réduire considérablement année après année les besoins financiers du gouvernement ; et quatrièmement, faire en sorte que ces progrès soient en grande partie attribuables à une compression efficace des dépenses. Le succès de cette stratégie ravivera la confiance des investisseurs et des consommateurs et contribuera ainsi à faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt et à stimuler la croissance de l'emploi. »

« Pour assurer une relance économique durable, le gouvernement doit aussi veiller à protéger et à faire valoir pleinement les intérêts du Canada dans l'arène internationale. »

Améliorer le statut commercial du Canada à l'étranger

« Près du tiers de notre économie est tributaire des marchés internationaux. Notre prospérité future dépend très largement du commerce extérieur. C'est pourquoi mon gouvernement s'emploie à trouver de nouveaux marchés sûrs pour nos exportations. C'est pourquoi il mène des pourparlers bilatéraux avec les États-Unis et participe aux négociations multilatérales du GATT. »

« Mon gouvernement a l'intention d'améliorer le statut commercial du Canada vis-à-vis de ses principaux partenaires. C'est ainsi qu'il portera une attention particulière au commerce avec le Japon et d'autres pays du bassin du Pacifique. »

« Mais même les efforts les plus énergiques d'expansion du commerce resteront vains si les marchés mondiaux dont dépendent nos exportateurs sont menacés par la montée du protectionnisme. Cette menace montre bien toute l'importance des pourparlers que mon gouvernement a entrepris pour conclure avec les États-Unis un accord commercial mutuellement avantageux. Ces pourparlers s'accompagnent comme il se doit de consultations poussées avec les provinces, les milieux d'affaires et les syndicats. »

« Le succès de ces négociations renforcerait non seulement notre économie, mais aussi notre capacité d'affirmer notre culture, notre souveraineté, notre attachement au concept de développement régional et les principes fondamentaux de notre politique sociale. »

Réformer la fiscalité

« Mon gouvernement entend aussi poursuivre sa vaste réforme de la fiscalité. Déjà, il a commencé à restructurer le régime fiscal des sociétés, il a créé un impôt minimum pour rendre plus juste l'impôt des particuliers, il a institué un crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente et il a réduit les possibilités d'évasion fiscale. »

« Les objectifs de cette réforme, qui procède avant tout d'un souci d'équité, sont d'abaisser les taux d'imposition et de réduire la trop forte proportion de recettes de l'État qui provient de l'impôt sur le revenu des particuliers en créant un meilleur équilibre entre cette source de revenus et les autres. Elle vise aussi à rendre le régime fiscal plus simple et plus facile à comprendre, ce qui fera l'affaire de tous les Canadiens. »

« Au cours de la session qui s'ouvre aujourd'hui, vous serez invités à vous pencher sur des nouvelles mesures ayant pour but d'accroître la compétitivité du secteur privé. »

« Afin d'éliminer les obstacles à la croissance économique, mes ministres vont poursuivre le travail entrepris pour réduire le fardeau de la réglementation et des formalités administratives, faire avancer le processus de privatisation des sociétés d'État et favoriser la suppression des barrières au commerce interprovincial. »

« Afin de faire profiter les Canadiens d'un système de transport plus efficace, plus compétitif et plus sûr, mon gouvernement proposera de nouveau au Parlement des moyens d'éliminer les ré-

glements qui entravent inutilement l'activité du secteur des transports. »

« Pendant de nombreuses années, les gouvernements ont fait de leur mieux pour favoriser le développement régional. Malgré tout, les disparités entre les régions subsistent, et l'expérience nous a appris qu'il ne suffit pas de dépenser plus d'argent pour corriger cette situation inacceptable. Il est temps d'envisager de nouvelles approches, de voir comment les ressources toujours plus considérables que nous engageons pour venir en aide aux régions défavorisées pourraient être utilisées d'une façon plus efficace et mieux adaptée aux conditions et possibilités locales. »

« Le fait de miser sur les ressources humaines et naturelles propres à chacune des régions suscitera un nouvel effort de coopération qui mènera à l'élaboration d'un nouveau programme de développement. Dans l'Ouest du pays, on s'attachera à diversifier l'infrastructure économique. Dans l'Est, une première étape sera franchie par la création d'une agence chargée de faciliter et de coordonner toutes les initiatives fédérales de développement dans la région de l'Atlantique. Cet organisme veillera en outre à ce que les gouvernements et autres organisations de la région s'associent pleinement aux actions entreprises. »



Le Gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, alors qu'elle se rendait aux Communes prononcer le discours du trône.

laserphoto PC

« Mon gouvernement s'inquiète par ailleurs des proportions que prend la concentration des entreprises au Canada, surtout quand les acquisitions ne servent qu'à augmenter la taille des sociétés sans créer de nouveaux emplois ni stimuler la croissance économique. Vous serez appelés à examiner certains aspects de cette activité essentiellement improductive. »

« Il attache aussi beaucoup d'importance à la qualité de l'enseignement post-secondaire et entend oeuvrer avec les provinces afin d'y promouvoir l'excellence et l'égalité des chances. Il proposera d'ailleurs de tenir au début de l'an prochain un colloque national sur l'enseignement supérieur qui contribuera à cerner les besoins dans ce domaine. »

« Mes ministres ont commencé à établir un plan visant à associer étroitement les provinces, les milieux des sciences et de l'éducation, le monde des affaires et les syndicats à la promotion du développement technologique au Canada. Afin de faciliter et d'encourager la coopération entre les universités et le secteur privé dans le domaine de la recherche et du développement, mon gouvernement a annoncé une initiative qui pourrait accroître d'un milliard de dollars au cours des cinq prochaines années les fonds consacrés à la recherche scientifique. »

« Un nouveau programme en quatre points viendra étayer ce effort de concertation entre les principaux intervenants ; il permettra de s'assurer que le soutien apporté aux secteurs des sciences, de la technologie et de l'enseignement servira plus directement l'intérêt national. En premier lieu, mon gouvernement établira un conseil consultatif national de la technologie industrielle, qui sera présidé par le Premier ministre et composé de quelques-uns des plus éminents industriels et scientifiques du Canada. »

« Ce comité examinera les politiques et les objectifs nationaux dans le domaine des sciences et de la technologie en regard des besoins de l'économie. En second lieu, mon gouvernement cherchera, en étroite collaboration avec les provinces, à relever les normes d'excellence dans les domaines de l'enseignement, du développement technologique et de l'innovation. En troisième lieu, il établira à partir des initiatives entreprises jusqu'ici un nouveau programme d'action dans le domaine des sciences et de la technologie qui apportera dans l'administration fédérale les réformes qui s'imposent pour favoriser la compétitivité du Canada sur les marchés internationaux. »

« Enfin, mon gouvernement organisera une conférence nationale sur la technologie et l'innovation où seront définis de nouveaux objectifs canadiens dans ce domaine. »

« Vu l'importance de la haute technologie dans le développement économique du Canada, mon gouvernement déposera un projet de loi créant une agence spatiale canadienne, qui opérera dans un contexte de coopération internationale, car c'est le plus sûr moyen de réaliser des percées technologiques dans l'exploitation pacifique de l'espace. La nouvelle agence travaillera de concert avec les provinces, l'industrie et les universités, de sorte que les avantages de la participation du Canada à l'aventure spatiale rejoindront sur l'ensemble des Canadiens. »

« Les Canadiens se sont toujours intéressés de près au rôle de leur pays dans le monde. Comme le savent les membres du Comité mixte spécial de ce Parlement, les Canadiens attendent de leur gouvernement qu'il s'affirme sur la scène internationale par une présence active et constructive qui reflète notre espoir d'un monde meilleur et soit conforme à nos intérêts nationaux... »

Le Commonwealth, sous l'influence unificatrice de Sa Majesté la Reine, rassemble des pays du Nord et du Sud qui poursuivent des idéaux communs. C'est là que le Canada concentre ses efforts pour susciter, par une action internationale concertée, un dialogue politique en Afrique du Sud susceptible de mener à l'instauration d'un gouvernement représentatif dans ce pays. Mon gouvernement agit dans le même sens aux Nations Unies et n'aura de cesse que l'apartheid ne soit aboli. »

« Le monde sait avec quelle spontanéité les Canadiens sont venus en aide aux victimes de la famine en Afrique, et cet élan de compassion et de générosité est tout à fait typique de notre société. La nation canadienne sera appelée à relever d'autres défis dans le Tiers-Monde. Fidèles à nos principes, nous chercherons à nous associer de nouveaux partenaires dans la poursuite incessante du développement. »

Préserver et promouvoir la paix

« Aux yeux des Canadiens, nulle tâche n'est plus importante que celle de préserver la paix et la sécurité mondiales. Mon gouvernement est encouragé par la perspective d'une reprise du dialogue entre les dirigeants des États-Unis et de l'Union soviétique. Comme beaucoup d'autres nations, nous espérons qu'aucun effort ne sera ménagé pour atteindre cet objectif hautement souhaitable. »

« Le contrôle des armements et le désarmement occupent une place essentielle dans la politique canadienne. Nous jouons un rôle de premier plan dans les discussions multilatérales sur le contrôle des armements classiques et le renforcement de la confiance en Europe. »

« En matière nucléaire, nos efforts portent principalement sur la vérification des ententes existantes et la conclusion des nouveaux accords. Mon gouvernement contribuera d'ailleurs à la réalisation de ces objectifs en se faisant l'hôte ce mois-ci d'un symposium international où seront étudiés des moyens d'améliorer les techniques de vérification. »

« Reconnaissant d'autre part que les dispositifs de sécurité sont les plus sûrs garants de notre liberté, mon gouvernement a entrepris de moderniser et de renforcer nos forces armées et d'accroître notre contribution aux forces de l'OTAN en Europe de l'Ouest. »

« Mon gouvernement affirme l'entière souveraineté du Canada sur l'Arctique, et il veille en conséquence à y assurer une vigoureuse présence nationale. Il a tracé des lignes de base droites autour du périmètre de l'archipel arctique afin de délimiter les zones qui font partie historiquement des eaux intérieures canadiennes. De plus, il construira l'un des plus puissants brise-glaces du monde afin de faire valoir nos droits sur le grand Nord et de contribuer à son développement. »

Parmi les autres mesures qu'il a prises ou qu'il envisage en vue de ce grand objectif national, mentionnons l'accroissement de la recherche sur les conditions polaires, la tenue d'exercices de défense et la création d'un parc national sur l'île Ellesmere. »

Adapter nos politiques sociales

« Une nation dynamique et en constante évolution doit nécessairement réorienter sa politique sociale en fonction de nouvelles circonstances. Elle doit, d'une part, réexaminer, adapter et renforcer au besoin les programmes qui n'atteignent pas entièrement leurs objectifs et elle doit, d'autre part, en établir de nouveaux. »

« Mes ministres savent qu'une économie saine et prospère permet de mieux répondre aux besoins sociaux. Ils savent aussi, par contre, que pour créer ces conditions, ils doivent remettre de l'ordre dans les finances de la nation. Responsabilité financière et responsabilité sociale vont de pair. »

« Mon gouvernement continuera de mobiliser l'appui de tous dans la poursuite de l'objectif commun : édifier une nation moderne, tolérante et humanitaire dont les citoyens vivront dans la sécurité et la prospérité. »

« Les Canadiens s'attendent à juste titre à ce que leur gouvernement accorde la priorité, en matière sociale, à ceux qui ont le plus besoin d'aide. Ils s'attendent aussi à bénéficier de soins de santé de la plus haute qualité et de tous les autres avantages du système de sécurité sociale qui contribue à notre qualité de vie. »

« Guidé par son souci de justice sociale, mon gouvernement proposera au cours de la présente session une vaste gamme d'initiatives visant notamment à soutenir cette institution fondamentale qu'est la famille. »

« Notre société commence à peine à s'adapter à la nouvelle dynamique des relations et des responsabilités familiales, et particulièrement aux changements occasionnés par le fait que de plus en plus de parents travaillent. Il est important, par conséquent que les Canadiens et les Canadiennes aient facilement accès à de bons services de garde d'enfants. Lorsque votre comité aura soumis son rapport mon gouvernement amorcera des discussions avec les provinces, les milieux d'affaires et les syndicats pour convenir avec eux d'un plan d'action en matière de garde d'enfants. »

Favoriser le travail des femmes

« Il est absolument essentiel de continuer à lever les obstacles à la libre et pleine participation des femmes à la vie nationale. »

Mes ministres sont heureux de l'augmentation appréciable, ces derniers temps, du nombre de femmes nommées à des postes supérieurs de la fonction publique et de divers conseils et organismes fédéraux. Ils estiment toutefois qu'il ne s'agit là que d'une première étape vers la pleine égalité. Ils comptent bien que le secteur privé y verra un exemple à suivre et ils continueront, quant à eux, à favoriser l'avancement des femmes dans l'administration publique en poursuivant leurs efforts pour y corriger les injustices salariales. »

« Mon gouvernement entend prendre aussi des mesures efficaces contre l'agression sexuelle des enfants, les formes violentes de pornographie mettant en cause des femmes et des enfants, la prostitution des jeunes et la grave menace que pose le trafic croissant des drogues illicites. »

« Afin de prévenir l'abus des stupéfiants et de l'alcool, mon gouvernement proposera en outre une stratégie nationale de lutte contre la drogue et un vaste programme d'action contre la conduite avec facultés affaiblies. Il continuera par ailleurs d'oeuvrer au pays et à l'étranger pour enrayer l'usage des drogues chez les athlètes amateurs. »

Protéger les citoyens

« Les Canadiens attachent une grande importance au respect de la loi et à la protection du citoyen. Mon gouvernement proposera donc d'autres modifications majeures au Code criminel afin de mieux préserver ces valeurs. »

« Vous serez également appelés à vous pencher sur des mesures visant à protéger et à aider les victimes de violence criminelle. De nouvelles mesures vous seront aussi proposées pour faciliter la recherche des enfants disparus. »

« La population canadienne prend de plus en plus conscience de la triste situation des femmes battues. Cet affront intolérable à la dignité humaine et à la sécurité de la personne commande l'engagement de mon gouvernement à prendre de toute urgence, avec les provinces, les moyens d'action les plus efficaces. »

Après une décennie de débats, un accord historique a été conclu avec les provinces pour améliorer, à compter du 1er janvier 1987, les prestations accordées en vertu du Régime de pensions du Canada. Cet accord aura également pour effet de placer le Régime sur de solides assises financières pour l'avenir. »

« La Loi fédérale sur les normes de prestations de pension, qui fixe les normes auxquelles doivent se conformer les régimes de pension d'employeurs, a aussi fait l'objet d'une révision complète. Les changements qui y ont été apportés auront des répercussions considérables pour les travailleurs salariés, particulièrement ceux de sexe féminin, et pour les conjoints des participants aux régimes de pension. »

« La mise en oeuvre de la nouvelle Stratégie de planification de l'emploi, qui établit pour la première fois des objectifs en ce qui a trait à la participation des femmes, aide grandement ces dernières, en particulier les immigrantes, ainsi que tous les travailleurs en chômage à se trouver un emploi durable et productif. »

« Mon gouvernement se réjouit de la baisse du chômage chez les jeunes, mais il reste encore beaucoup à faire. Mes ministres sont résolus à susciter un effort de coopération majeur entre les gouvernements fédéral et provinciaux et le secteur privé afin d'améliorer les perspectives d'emploi des jeunes et d'accroître leur participation à de stimulantes initiatives productives partout au Canada. »

« La population canadienne reconnaît le courage et le talent de ses handicapés, et l'exemple d'un Rick Hansen nous rend tous plus conscients de nouvelles possibilités et de nouvelles initiatives qui s'offrent à nous pour leur venir en aide. »

« Mon gouvernement collaborera avec les provinces, le secteur privé et les organismes bénévoles à la mise au point de mesures qui permettront aux Canadiens d'acquiescer le degré d'alphabetisme nécessaire pour bénéficier pleinement des avantages d'une société avancée. »

« Il importe aussi d'assurer une plus grande sécurité de revenu à nos personnes âgées, et des progrès constants sont réalisés en ce sens. Tous les veufs et veuves âgées de 60 à 64 ans ont maintenant droit à l'allocation de conjoint. Des négociations ont aussi été engagées avec les provinces en vue d'arrêter les modalités d'un nouveau programme d'adaptation des travailleurs âgés. Mon gouvernement proposera également des mesures législatives destinées à accroître l'aide fiscale offerte aux cotisants à un régime enregistré d'épargne-retraite. Ces mesures visent à rendre justice aux travailleurs indépendants, présentement défavorisés par rapport aux travailleurs salariés, et à rendre plus souples les options offertes aux personnes âgées quant à l'utilisation de leurs épargnes accumulées dans un régime enregistré d'épargne-retraite. »

« Reconnaissant la contribution des dizaines de milliers de Canadiens qui oeuvrent bénévolement au service de leurs collectivités et de leur pays, mes ministres vous inviteront à approuver de nouvelles mesures propres à favoriser l'essor du bénévolat dans notre société. »

« Le caractère distinct de la société canadienne comporte une dimension multiculturelle et multiraciale qu'il est essentiel d'intégrer davantage dans tous les aspects de notre vie nationale. A cette fin, mon gouvernement encouragera l'esprit d'entreprise qui caractérise nos nombreuses minorités ethniques et qui contribue si largement au développement économique du Canada, verra à ce que soit mieux reconnu le rôle des diverses organisations ethniques dans la société et que nos minorités soient plus justement représentées au sein des conseils et organismes fédéraux, et veillera à ce que disparaisse tout vestige des obstacles institutionnels qui nuisent aux chances des minorités visibles ou d'autres groupes ou individus. »

« Mon gouvernement continuera de mener la lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination et de se dresser contre les injustices commises à l'endroit de quelque groupe ethnique, religieux ou racial que ce soit, sachant qu'agir autrement serait aller à l'encontre des principes de tolérance et de respect de la dignité humaine qui sont si chers aux Canadiens. »

« Mesdames et Messieurs les députés, vous serez appelés à approuver des modifications à la Loi canadienne sur les droits de la personne qui marqueront un nouveau progrès vers la pleine égalité à laquelle aspire la nation. »

« Mon gouvernement vous proposera aussi un ensemble de mesures législatives visant à simplifier et à rendre plus efficace et plus juste le processus de reconnaissance du statut de réfugié au Canada. Il importe en effet de favoriser davantage les réfugiés qui ont vraiment besoin de protection et de dissuader ceux qui voudraient abuser de notre hospitalité. »

« Conscient du lien essentiel qui existe entre un environnement sain et la qualité de la vie au Canada, mon gouvernement vous demandera d'adopter une nouvelle loi sur la protection de l'environnement, qui lui permettra de s'attaquer plus efficacement, de concert avec les provinces, aux diverses causes de pollution, notamment les déversements de déchets toxiques. »

« Il vous proposera aussi des mesures visant à améliorer la qualité de l'eau au Canada et à protéger les citoyens contre les dangers de la pollution chimique. Il entend par ailleurs poursuivre avec les États-Unis l'application rapide des recommandations de nos envoyés spéciaux en matière de pluies acides. »

« Nos intérêts collectifs, notre identité nationale et notre prospérité économique dépendront largement de la mesure où nous saurons exploiter les possibilités qu'offre l'expansion rapide de la technologie de l'information. »

« La dualité linguistique du Canada et son histoire unique le relient à deux grandes communautés de nations, le Commonwealth et la Francophonie. Le Canada se trouve ainsi dans une position idéale pour réaffirmer son rôle dans le monde en mettant sur pied des projets conjoints avec les pays membres de ces deux grandes familles de nations, afin de partager avec elles la technologie canadienne dans les domaines des télécommunications et de l'information, tout en faisant profiter les Canadiens d'un plus grand éventail d'idées et d'expressions culturelles. »

« Par ces actions innovatrices, le Canada renouvellera son engagement envers une institution établie de longue date, le Commonwealth, et contribuera activement à l'affirmation d'une autre beaucoup plus récente, la Francophonie. »

« Mon gouvernement convient avec les Canadiens de l'importance de soumettre les titulaires de charges publiques aux normes d'éthiques les plus élevées, particulièrement en ce qui a trait aux conflits d'intérêt. Il examinera donc des propositions qui tiendront compte de la double nécessité de traiter justement ces serviteurs de l'État et de respecter la volonté de la population de les voir soumis aux plus strictes normes de conduite. »

LE DISCOURS DU TRÔNE

UN CONSENSUS AU SEIN DE L'OPPOSITION

Des généralités et des vœux pieux

■ OTTAWA — Le deuxième discours du trône du gouvernement Mulroney n'est constitué que de généralités et de vœux pieux.

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

C'est le consensus auquel on s'attendait que les membres des deux partis d'opposition, après la lecture du discours par le Gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé.

« Il n'y a rien de concret, a lancé le chef du Parti libéral John Turner. C'est une chose de dire des généralités, c'en est une autre de décrire des programmes spécifiques ».

Le gouvernement n'a rien prévu pour remplir l'écart entre les riches et les pauvres, rien pour les familles monoparentales, les chômeurs, et rien pour résoudre les inégalités régionales, a-t-il poursuivi.

Vers une agence spatiale canadienne

■ OTTAWA (PC) — La création d'une agence spatiale canadienne et la recherche d'un consensus national en matière d'enseignement et de recherche font partie des objectifs que s'est fixé, hier, le gouvernement fédéral dans son second discours du trône.

Au cours de la prochaine session parlementaire, un projet de loi sera déposé pour mettre sur pied une « agence spatiale canadienne » (un pendant canadien à la NASA) qui travaillera de concert avec les organisations sœurs à travers le monde.

« C'est le plus sûr moyen de réaliser des percées technologiques dans l'exploitation pacifique de l'espace », affirme l'énoncé d'intention du gouvernement. Si on discute depuis longtemps de la création d'une telle agence, c'est toutefois la première fois qu'on s'engage à aller prochainement de l'avant.

En matière de recherche, Ottawa entend créer un « conseil consultatif national de technologie industrielle » présidé par le premier ministre Brian Mulroney et composé d'éminents scientifiques canadiens.

Ce comité sera chargé de passer en revue les politiques et les objectifs fédéraux dans le domaine des sciences.

La promotion de la recherche scientifique constituait un cheval de bataille des conservateurs lors de la dernière élection. À leur arrivée au pouvoir, cependant, les conservateurs avaient procédé à des coupes sombres dans ce secteur dans le cadre de restrictions des dépenses.

« C'est comme le discours de 1984, une série de promesses qui ne seront pas tenues ».

Le chef libéral a notamment critiqué l'absence de détails concernant le projet gouvernemental de réforme fiscale.

Il s'est aussi interrogé sur le peu d'importance accordée aux négociations sur le libre-échange avec les États-Unis, évoquant brièvement sous le terme « accord commercial mutuellement avantageux ».

Il s'est enfin dit perplexe de n'avoir vu aucune trace de débat sur la peine de mort, une pro-

messe électorale du premier ministre Brian Mulroney.

Le chef néo-démocrate Ed Broadbent a lui aussi déploré l'absence d'engagement spécifique de la part du gouvernement.

« Encore une fois, nous avons des beaux mots, mais pas de détails concrets », a-t-il déclaré.

Il a particulièrement critiqué l'absence de programme pour résoudre la crise énergétique que vit l'ouest du pays, et le fait qu'aucun objectif de réduction du chômage n'ait été donné.

Les troupes de MM. Broad-

bent et Turner ont abondé dans le même sens.

« C'est du réchauffé », a clamé le député libéral de Montréal-Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart.

Il a fait remarquer que si le discours du trône de 1984 avait lui aussi fait état de bonnes intentions envers les familles, cela n'avait pas empêché le gouvernement Mulroney de désindexer partiellement les allocations familiales.

« Il n'y a rien pour les personnes âgées, rien pour les retraités,

rien pour le Québec », a-t-il lancé.

Les députées Lucie Pépin et Margaret Mitchell, respectivement du Parti libéral et du NPD, se sont particulièrement élevées contre la promesse conservatrice concernant la garde d'enfants.

Cela fait plus d'un an et demi qu'on en parle, il est temps de passer à l'action, mais le gouvernement en est encore aux vœux pieux, ont-elles soutenu.

Mme Mitchell aurait particulièrement aimé savoir comment le gouvernement entendait rendre plus accessibles les services de garde d'enfants, avant de déplorer l'absence de mesure concernant les employés à temps partiel.

De son côté, le sénateur libé-

ral Jacques Hébert s'est dit extrêmement déçu de n'avoir rien vu de tangible concernant les jeunes. Le ministre d'État à la Jeunesse Jean Charest avait laissé entendre que la politique conservatrice concernant la jeunesse devait être édictée dans le discours du trône, a-t-il rappelé.

La critique libérale en matière de finances, Raymond Garneau, a enfin soutenu que l'objectif du gouvernement de ramener la croissance de la dette nationale en deça de celle de l'économie d'ici la fin de la décennie était impossible sans une hausse draconienne des impôts.

« C'est un discours dans la continuité du premier », a admis le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Marcel Masse.

Des négociations constitutionnelles avec le Québec

■ OTTAWA — Des négociations officielles seront entreprises afin de faire adhérer le Québec à la Constitution canadienne, mais seulement si des chances raisonnables de parvenir à une entente se présentent.

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

Cette intention du gouvernement conservateur a été inscrite dans le discours du trône, lu hier par le Gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, lors de l'ouverture de la deuxième session de la 33^e législature.

Le gouvernement ne s'est cependant pas étendu sur la question, consacrant au plus deux phrases au retour du Québec dans la fédération canadienne.

« La Charte canadienne des droits et libertés et la constitution demeurent incomplètes sans l'adhésion du Québec », a simplement indiqué le gouvernement, dans la continuité du discours du Trône de novembre 1984.

Le sénateur Lowell Murray, qui occupe le poste de ministre d'État aux Relations fédérales-provinciales, a affirmé la semaine dernière que s'il existait des obstacles insurmontables, ils de-

vraient surgir d'ici la fin de 1986.

Le gouvernement Mulroney s'est par ailleurs engagé à réviser la Loi sur les langues officielles, afin de la rendre plus conforme aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés.

La troisième et dernière conférence visant à débattre des questions constitutionnelles touchant les autochtones se tiendra au cours de la session, a par ailleurs promis le gouvernement.

International

Sur la scène internationale, le gouvernement a une fois de plus fait preuve de constance, et n'a pas vraiment fait de nouvelles annonces.

Il a affirmé l'entière souveraineté du Canada sur l'Arctique, et s'est engagé à y assurer une « vigoureuse présence nationale ». Le gouvernement a de plus réitéré la promesse de construire un puissant brise-glace, afin de faire valoir les droits canadiens dans le Grand Nord et de contribuer à son développement.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark avait annoncé la construction de ce brise-glace le 10 septembre 1985, à la suite de la présence du brise-glace américain Polar Sea dans le passage du Nord-ouest au cours de l'été 1985.

Le gouvernement s'est dit prêt à relever de nouveaux défis dans les pays en voie de développement, et a dit chercher à s'associer de nouveaux partenaires dans ce but.

Il a exprimé son intention de poursuivre ses efforts en ce qui concerne la vérification des ententes existantes sur le contrôle des armements et la conclusion de nouveaux accords.

Le Gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, a fait lecture, hier, du discours du trône, inaugurant la seconde session de la 33^e législature. Le premier ministre Brian Mulroney se tient à sa droite, ainsi que le veut la tradition.



Le jugement de John Fraser sera mis à rude épreuve

■ OTTAWA — Il y a un an, presque jour pour jour, John Fraser démissionnait de son poste de ministre des Pêches. Des inspecteurs de son ministère avaient décidé dans un premier temps de retirer du marché deux millions de boîtes de thon parce qu'elles étaient impropres à la consommation humaine.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Le reste de l'histoire est bien connu : M. Fraser décida de renverser le verdict de ses fonctionnaires et pour son manque de jugement il dû quitter le cabinet.

Le premier ministre Mulroney mis en doute à l'époque l'intelligence de son ministre en affirmant que ce thon avarié n'aurait dû jamais se retrouver sur les tablettes des épiceries.

Douze mois plus tard, redevenu simple député, John Fraser se fait élire par ses collègues du parti conservateur et grâce à l'appui personnel de leur chef à l'une des fonctions les plus exigeantes du système parlementaire, soit président de la Chambre des communes.

Pour ne pas briser l'unité du parti, les députés conservateurs francophones du Québec, qui ont appuyé en grande partie la candidature de Marcel Danis, se sont tous donné le mot hier pour se ranger derrière Fraser en dépit des faibles connaissances de ce dernier pour le français.

« Il serait faux de dire que ce

fut un vote marqué par la division des langues », a déclaré le conservateur de Richelieu, Louis Plamondon. « Je connais plusieurs députés de l'Alberta qui ont appuyé M. Danis », a-t-il ajouté.

Ce qui inquiète le plus les élus au lendemain de cet exercice qui représente une première dans l'histoire parlementaire canadienne c'est la capacité de John Fraser à bien mener les débats en Chambre.

La fonction est remplie d'embûches car les partis d'opposition se font un malin plaisir de compliquer les règles de procédure en invoquant sans arrêt des questions de privilège et des points d'ordre. Dans ces cas, le président doit rendre des décisions rapides qui ne doivent pas favoriser indûment le parti ministériel, sinon il se fera vite accusé de partialité.

Le représentant de Vancouver s'est trompé sérieusement l'an passé dans l'histoire du thon, saura-t-il être plus alerte et mieux inspiré dans son nouveau rôle ?

« C'est sûr qu'il a reçu un vote de sympathie de plusieurs députés », explique M. Plamondon. « Bon nombre de conservateurs ont voulu lui donner une deuxième chance. Il a l'occasion de montrer qu'il n'est pas un politicien fini ».

Prenant la défense de son ex-colleague du cabinet, le ministre Roch LaSalle fait valoir que M. Fraser a une longue expérience de la Chambre et qu'il saura être à l'aise lors des discussions ora-



John Fraser, nouveau président des Communes.

L'opposition libérale par contre ne manque pas de critiquer son unilinguisme. « Mulroney nous a dit l'autre jour que le "french power" était bien vivant à Ottawa, moi je pense qu'il est mort la nuit passée », a affirmé dans son style bien coloré, Jean-Claude Malépart.

Après un président anglophone (John Bosley), les conservateurs auraient dû voter pour l'alternance, selon le député de Montréal-Sainte-Marie.

Dans ce contexte, l'élection de M. Fraser fera plaisir aux élé-

ments les plus radicaux chez les conservateurs. Plusieurs élus de l'Ouest maugréent de plus en plus contre l'attention trop grande reçue par le Québec. En appuyant John Fraser, Brian Mulroney les apaise en indiquant qu'il ne faut pas être nécessairement bilingue pour obtenir des postes importants dans son équipe.

Enthousiasme

Tous les députés interrogés hier se sont montrés toutefois enthousiastes face à la nouvelle formule pour choisir un président de la Chambre. Le vote libre au sein des partis a plu à tout le monde. Le principe sera repris la prochaine fois mais avec des modalités différentes. Il a fallu onze heures et huit tours de scrutin pour trouver un gagnant. Plusieurs ont suggéré que l'on donne le rang des candidats ou le score obtenu après chaque tour de votation. Un candidat qui a reçu très peu de voix pourra se retirer plus rapidement et non pas laisser son nom sur la liste comme certains ont fait l'autre jour.

En faveur de John Fraser, les parlementaires ont souligné hier que celui-ci, ayant été élu avec l'appui de certains libéraux et néo-démocrates, pourra être plus indépendant face au gouvernement et en particulier face à Brian Mulroney. Une chose est certaine, M. Fraser sera examiné par ses collègues et les médias dès les premières journées de sa présidence et tout faux-pas de sa part ne manquera pas d'être critiqué fortement.

de notre bureau de Québec

■ QUÉBEC — Sans Dofor, estime l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale, la Société générale de financement (SGF) n'existe plus.

Porte-parole de son parti en matière de privatisation, le député péquiste de Bertrand, M. Jean-Guy Parent, a énergiquement dénoncé hier, en conférence de presse, la vente prochaine de Dofor à l'entreprise privée. Vente qu'il croit devoir être bâclée d'ici le 6 octobre.

Rappelant que le Trésor public encaissera au moins la moitié des \$600 millions que rapportera la vente des actions de Dofor, M. Parent a lancé, sur un ton ironique : « C'est un peu comme si Proviso décidait de vendre ses magasins les plus rentables pour montrer de meilleurs états financiers ».

Selon le député, Dofor est, avec 55 p. cent des actions de Donohue et 30 p. cent des actions de Domtar, aux pâtes et papiers ce qu'Hydro-Québec est à l'hydro-électricité.

En effet, a dit hier M. Parent, en consolidant les résultats financiers de la Donohue et de Domtar, Dofor réalise des ventes de plus de \$2,5 milliards par année et emploie plus de 18 000 personnes. À titre de comparaison, ajoute le député, les revenus d'Hydro-Québec sont de \$4,5 milliards par année cependant qu'elle a à son service quelque 22 000 employés.

Par ailleurs, le gouverne-

ment aura beau faire des gorges chaudes et proclamer réorienter la SGF plutôt que la privatiser, il n'en est rien, estime le député de Bertrand.

« C'est une vaste opération de diversion, dit-il, parce que justement, la SGF a toujours eu pour mandat de participer au développement de secteurs stratégiques pour le Québec ».

Et de continuer M. Parent : « Avez-vous déjà vu une entreprise vider ses coffres et annoncer en même temps qu'elle veut faire du développement économique ? »

En parfait désaccord avec la privatisation de la SGF et la vente de Dofor, l'opposition péquiste demande au gouvernement :

- la tenue d'une commission parlementaire sur ses orientations en matière de privatisation des sociétés d'État;
- un moratoire sur toute forme de privatisation tant et aussi longtemps que cette commission parlementaire n'aura pas siégé;
- qu'aucun des actifs de la SGF ne soit vendu avant le dépôt de son plan de développement prévu pour la fin de l'année;
- et, enfin, que le gouvernement libéral dépose sa stratégie globale de développement industriel.

Cela, a conclu M. Parent, parce que les libéraux doivent enfin comprendre que liquider le rôle de l'État, ce n'est pas comme vendre du Corn Flakes!

UNE MOBILISATION GÉNÉRALE PRO-CHOIX S'ORGANISE

L'accès à l'avortement serait de plus en plus menacé au Québec

LA **SICILE** AU
EST ARRIVÉE...
SALON INTERNATIONAL DES VINS ET SPIRITUEUX
PLACE BONAVENTURE
DU 2 AU 8 OCTOBRE



Le Département régional de la Coopération, de l'Artisanat et de la Pêche de la Sicile sera présent au pavillon Italien avec des vins et des produits gastronomiques merveilleux.

Les importateurs, distributeurs et détaillants sont invités à venir déguster les spécialités et les vins prestigieux de la Sicile.

Depuis quelques mois, le Québec a vu émerger une nouvelle offensive des adversaires de l'avortement contre les tenants majoritaires du libre choix. En même temps, malgré l'arrêt des poursuites privées intentées contre deux médecins et un établissement fournissant des services d'avortement, on décèle plusieurs indices d'une volonté politique de réduire l'accès à tels services.

HUGUETTE ROBERGE

Une vingtaine d'organismes et groupes représentatifs des femmes ont attiré hier l'attention des médias sur ces indices, parfois subtils, d'un recul marqué du Québec en matière de libéralisation de l'avortement.

Le regroupement fait valoir qu'en 1986, même si le Québec semble tolérer la pratique de l'avortement et même si on estime que 25 000 Québécoises se font avorter annuellement, l'accès à ces services, leur qualité et leur gratuité demeurent toujours extrêmement précaires.

Encore aujourd'hui, de nombreuses femmes désireuses d'interrompre leur grossesse doivent déboursier des sommes astronomiques, parcourir des centaines de kilomètres et franchir divers obstacles, dont le moindre n'est pas le jugement arbitraire des comités d'avortement thérapeutique des hôpitaux, sans parler des attitudes qui constituent plus souvent un jugement qu'un soutien.

En matière d'avortement, le développement des services est laissé à la « discrétion » des hôpitaux, des CLSC, ou encore à l'initiative des groupes de femmes tels les Centres de santé des femmes dont le financement dépend en bonne partie de la tarification en vigueur à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Or, depuis deux ans, la Régie effectue des coupures subtiles mais tranchantes dans le tarif de l'avortement, le réduisant pratiquement de moitié (de \$121 qu'il était en 1984, ce tarif est passé à \$56,50 en 1986). On peut dès lors difficilement s'étonner des déficits chroniques enregistrés par les centres de santé des femmes, dont le reste du budget, toujours incertain d'une année à l'autre, émerge aux subventions gouvernementales accordées aux « organismes bénévoles ».

Parmi les autres indices de politique anti-choix, relevés par le regroupement, notons :

■ une réduction des services d'avortement précoces et tardifs dans les hôpitaux ;

■ la lenteur des autorités fédérales à accéder aux demandes faites depuis plus de dix ans par les groupes de femmes pour l'abrogation des lois (250 et 251) qui criminalisent l'avortement ;

■ du côté de Québec, la lenteur du gouvernement à exercer sur Ottawa des pressions en ce sens ou du moins, en attendant, à prendre clairement position pour que toute poursuite en matière d'avortement soit déclarée irrecevable ;

■ enfin, la relance de l'offensive anti-avortement au Québec qui a suscité un climat de méfiance, de crainte et de grande fatigue parmi les médecins qui font des avortements dans les centres de santé des femmes comme dans une douzaine de CLSC.

Déjà essouffés par la lourdeur de la tâche et démotivés par la monotonie de la pratique, ces médecins doivent être particulièrement zélés pour la poursuivre, alors qu'une relève tarde à poindre parmi les étudiants en médecine, lesquels ne sont du reste pas formés à la technique de l'avortement.

Pour empêcher un recul appréhendé en matière de libéralisation de l'avortement, une gigantesque mobilisation d'organismes et des groupes représentatifs des femmes s'organise donc au Québec, réaffirmant le droit des femmes à des services d'avortement accessibles, gratuits et de qualité.

Il y a d'abord eu l'envoi au ministre de la Justice de plusieurs télégrammes et d'une pétition contenant plus de 6 000 signatures en faveur du maintien et du développement des cliniques de planning incluant les services d'avortement. Puis, samedi dernier, l'achat de pages publicitaires dans LA PRESSE et Le Soleil. Et le mouvement promet de s'étendre.

En effet, quel que soit le sort réservé par la Cour suprême à l'appel Morgentaler en Ontario, une action éclatante, entreprise dès maintenant à l'échelle du Canada entier, se centralisera à Ottawa le printemps prochain, sur les lieux mêmes où la loi fédérale fut votée. Les groupes présents — on assure qu'ils seront nombreux — iront alors exiger la libéralisation de la loi sur l'avortement.

Rejet d'une injonction pour empêcher un CLSC d'Alma d'implanter un service d'avortement

■ ALMA (PC) — Le requête en injonction visant à empêcher le CLSC le Norois, d'Alma, d'implanter un service d'interruption de grossesse dans son programme de planning-sexualité, a été rejetée hier par le juge Gaston Harvey, de la Cour supérieure du district d'Alma.

La requête avait été déposée par M. Richard Côté, un citoyen d'Alma, et la Coalition pour la vie du Saguenay-Lac-Saint-Jean Inc.

Dans une décision d'une vingtaine de pages, le juge Harvey en arrive à la conclusion qu'il y a absence d'intérêt suffisant de la part des requérants.

« Je souligne que les affidavits de M. Côté et de Mme Bouchard, (Coalition pour la vie), mentionnent peu de faits mais constituent plutôt un plaidoyer contre l'avortement », affirme le juge.

Il souligne également que les requérants n'ont pas fait la preuve que la fille de Richard Côté était enceinte lors de sa visite au CLSC. Il fait remarquer que les affidavits et le témoignage de Richard Côté démontrent plutôt hors de tout doute que la fille de ce dernier n'était pas enceinte.

« Je ne crois pas que Richard Côté ait d'intérêt personnel ou particulier surtout que la preuve a révélé que sa fille n'était pas enceinte lorsqu'elle s'est présentée au CLSC pour obtenir des informations sur l'interruption de grossesse et même si elle l'avait été, ceci n'aurait probablement rien changé », écrit le juge Harvey.

Le ressort donc, estime-t-il, que Richard Côté, tout comme la Coalition pour la vie, n'auraient pas été directement ou personnellement touchés par le geste que le CLSC projetait de poser.

Le juge Harvey invoque également que, dans sa défense, le CLSC a démontré qu'il offrait autre chose que l'interruption de grossesse. Il faisait référence au témoignage d'une travailleuse sociale qui avait expliqué, lors des audiences, que les clientes pouvaient disposer de soutien lorsqu'elles décident de poursuivre leur grossesse.

« La preuve telle que soumise et l'étude de la jurisprudence m'amènent à conclure que les requérants n'ont pas d'intérêt suffisant pour intenter cette procédure et en conséquence, l'injonction est rejetée avec dépens », a conclu le magistrat.

Les évêques canadiens débattront de la vocation des laïcs

■ Une session d'étude spéciale réunissant les 95 évêques catholiques diocésains et auxiliaires du Canada et quelque 140 laïcs de toutes les régions du pays aura lieu dimanche et lundi à Ottawa en prévision du prochain synode des évêques à Rome.

JULES BÉLIVEAU

Cette rencontre parrainée par les évêques canadiens traitera du thème même du synode romain : la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et le monde, 20 ans après le concile Vatican II. C'est la première fois qu'évêques et laïcs catholiques du Canada se rencontreront pour échanger sur ce sujet.

Des 140 participants et participantes à cette session d'étude, outre les évêques, environ 90 proviendront des divers diocèses catholiques du Canada. La plupart des autres personnes présentes représenteront les commissions épiscopales de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), le clergé, la Conférence religieuse canadienne et le Conseil canadien des Églises.

La session d'étude sera l'occasion pour les participants de prendre connaissance des résultats du sondage effectué au début de 1986 à la demande de la CECC auprès de 4 500 laïcs et de groupes ou mouvements laïques un peu partout au Canada.

Après cette rencontre, les évêques de tous les diocèses canadiens se retrouveront pendant trois jours en assemblée plénière annuelle et discuteront de nouveau de la vocation et de la mission des laïcs dans l'Église et dans la société.

Le primat de l'Église catholique de Pologne, le cardinal Joseph Glémp, rencontrera les évêques catholiques du Canada, mercredi prochain, au cours de leur assemblée plénière annuelle à Ottawa.

À l'invitation des évêques canadiens et de la Conférence du clergé polonais de l'Est du Canada, le cardinal Glémp effectuera une visite pastorale au Canada du 7 au 17 octobre. Le prélat rencontrera les principales communautés polonaises catholiques du Canada.

Au cours de leur assemblée annuelle, les évêques canadiens éliront quatre membres de leur conférence épiscopale devant former la délégation canadienne au synode des évêques qui aura lieu à Rome du 1er au 30 octobre 1987. Ils éliront de plus deux substituts.

Parmi les autres points à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle de la CECC, notons un échange à huis-clos sur la pastorale auprès des personnes homosexuelles, qui serait une première réflexion générale des évêques catholiques canadiens sur ce sujet.

La CECC reviendra par ailleurs sur le rôle des femmes dans l'Église en examinant notamment un rapport d'étape sur l'usage du dossier d'animation rendu public l'an dernier non sans quelques remous. Il sera aussi question, au cours de l'assemblée, d'un certain nombre de décrets rendus nécessaires par la publication du nouveau code de droit canonique, des missions du Nord canadien et d'un projet de concertation et d'assistance financière pour un vidéo religieux d'expression française.

UNE CUISINE

SIGNÉE

Daniel Roch

ARMOIRES DE CUISINE
STRATIFIÉ
- Stratifié (blanc ou amande)
- Portes profilées
- Design Européen
RÉDUCTION 25%



...ET LES ÉLÉMENTS:

MOBILIER DE CUISINE

Table - 4 chaises
(Plusieurs mobiliers dans un)
- Table en mélamine
- Pates à insertions stratifiées (choix de couleurs)
- Chaises ligne X - design italien
Prix Rég.: \$508.00
Prix Super Spécial: **\$429.99**

LAMPE BAZZ

- Multiple choix de couleurs -
"De l'éclairage à bon prix"
Prix Rég.: \$34.00
Prix Super Spécial: **\$25.99**

CLOISON JAPONAISE EN P.V.C.

Fabrication sur mesure
Réduction **30%**

MEUBLES MICRO-ONDES:

AVEC PORTES:
Prix Rég.: \$279.00
Prix Super Spécial: **\$229.00**

AVEC TIROIRS:

Prix Rég.: \$299.00
Prix Super Spécial: **\$249.00**

Les Galeries
Papineau

663-7722

mobiliers
daniel roch

1950, De La Concorde (à l'ouest de Papineau) Laval

SONY c'est

COUTU

VOUS POUVEZ VRAIMENT
COMPTER SUR COUTU



SONY 21"

• Modèle KV-2080R • Microblack • Stéréo

Une image à fort contraste sur téléviseur Trinitron Microblack qui vous fera vivre une expérience télévisuelle toute nouvelle
• Il est doté du décodeur MTS stéréo, permettant la réception des émissions en stéréo

UN APPAREIL DONT VOUS SEREZ FIER LONGTEMPS

Prix très spécial en magasin

PRENEZ LA COUTUME

COUTU

TV & ELECTRONIQUE

Les SPÉCialistes de l'électronique

SPEC
ELECTRONIQUE

Mise de côté

Financement disponible

1265 BEAUBIEN est, Montréal 273-9721

7794 boul. NEWMAN LaSalle 366-9922

FOURNAISE Québec inc.

Jamais si petit n'a chauffé si GRAND

Appelez dès maintenant
3490 boul. Lévesque Est, Laval
684-1405 / 325-4921

Se branche sur le 110 volts

Disponible chez les dépositaires autorisés

SALLES de JEUX 86

SPECIAL D'AUTOMNE

AUSSI DISPONIBLES

- ☐ Cuisines
- ☐ Salles de bains
- ☐ Rajouts
- ☐ TOUT GENRE DE RÉNOVATION

15% DE MOINS QUE NOTRE LISTE DE PRIX SUGGÈRÉE

RÉNOVATION L'ACADIE

9725, boul. L'ACADIE, MONTRÉAL

ESTIMATION À DOMICILE **337-0702**

PRÊT BANCAIRE DISPONIBLE POUR RÉNOVATION

HEURES D'OUVERTURE:
Samedi et dimanche, de 10h à 17h. Du lundi à mercredi, de 9h à 18h. Jeudi et vendredi, de 9h à 20h.

Hydro-Québec se dit très satisfaite d'un nouveau procédé de destruction des BPC

■ L'expérience de destruction des biphényles polychlorés menée récemment par Hydro-Québec dans les Cantons de l'Est est jugée fort satisfaisante au plan environnemental et économique par le responsable de l'opération de cette société.

ROLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Le conseiller en recherche Louis Varfalvy a expliqué hier devant l'Institut of Electrical and Electronics Engineers Inc. que le procédé employé innovait en ce qu'il ne brûlait pas les BPC mais les détruisait par pyrolyse alcaline.

Les BPC sont d'abord soumis à un traitement thermique (1500 degrés centigrade). Au moment du refroidissement, on leur fait subir une transformation chimique.

Pour le commun des mortels, ce qu'il importe de savoir, c'est que les BPC ne sont pas brûlés, donc qu'ils n'émettent pas de dioxines et de furanes réputés très dangereux.

Technologie québécoise

La technologie québécoise employée a été mise au point et vendue à Hydro-Québec, il y a un an et demi, par deux Québécois, le chimiste Jean-Marc Lalancette de Sherbrooke et l'ingénieur Germain Bélanger de Saint-Germain de Grantham.

Une fois acquise, la société

d'État a d'abord mené des expériences dans ses laboratoires sur des petites quantités de BPC. Ayant obtenu des résultats positifs, les chercheurs d'Hydro-Québec ont ensuite fait construire des installations dans les Cantons de l'Est, à Saint-Elie d'Orford, afin d'y tester le procédé sur une plus grande échelle. Ce qui fut fait avec succès à neuf reprises entre le 13 février et le 25 juin 1986.

M. Varfalvy a indiqué que plusieurs organismes et plusieurs firmes indépendantes ont participé au programme d'échantillonnage et d'analyse de la qualité des effluents gazeux et des déchets solides générés par l'usine, dont le ministère de l'Environnement et l'Institut de recherche d'Hydro-Québec.

Chaque kilogramme de BPC détruits par la pyrolyse alcaline génère environ 1,5 kilogramme de résidu solide, principalement composé de sel de table (70 à 75 p. cent) et de carbone (20 à 25 p. cent).

On estime finalement que le procédé comporte un faible risque de contamination accidentelle de l'environnement permettant de le comparer très avantageusement aux autres technologies de destruction thermique des BPC.

L'équipe chargée d'évaluer plus précisément la rentabilité de cette technologie devrait remettre ses conclusions incessamment.

ELECTROLUX VOUS INVITE À Découvrir la DIFFÉRENCE AVEC DISCOVERY II

Electrolux présente un nouvel aspirateur vertical qui nettoie les tapis et les planchers mieux, plus vite et plus facilement... un aspirateur qui a réponse à tous vos problèmes de nettoyage!

OFFRE DE LANCEMENT 399\$*

CONCEPTION RÉVOLUTIONNAIRE • POIDS ULTRA LÉGER • CAPACITÉ DE NETTOYAGE SUPÉRIEURE • SYSTÈME À DEUX MOTEURS • REMPLACEMENT DE SAC ULTRA FACILE ET RAPIDE • NETTOYAGE AU-DESSUS DU PLANCHER ULTRA FACILE ET RAPIDE • NETTOIE LES TAPIS COMME LES PLANCHERS À SURFACE DURE • GARANTIE DE DEUX ANS.

DÉCOUVREZ LA DIFFÉRENCE. Pour une démonstration gratuite, appelez la succursale Electrolux la plus proche. (Consultez les Pages Jaunes.)

*Offre spéciale valable pendant une durée limitée.

SOLDE DE DESSOUS MODE



RABAIS 50%

Collection Pointelle de Warners: N° 1230 à bonnets souples. 34-36 A, B, C. Prix ord. 15\$. Vente 7,50. Bikini assorti n° 130. P, M, G. Prix ord. 6\$. Vente 3\$. Porte-jarretelles n° 131. P, M, G. Prix ord. 12\$. Vente 6\$. Camisole n° 55230. 32 à 36. Prix ord. 22\$. Vente 11\$. Jupon 26 po n° 55330. P, M, G. Prix ord. 26\$. Vente 13\$. Culotte n° 55030. P, M, G. Prix ord. 12\$. Vente 6\$. Toute la collection Pointelle disponible en pistache seulement. De la collection «Caroline»: N° 1220 à bonnets souples. 34-36 A, 32 à 36 B. Prix ord. 15\$. Vente 7,50. Soutien-gorge balconnet n° 2502. 32 à 36 A, B, C. Prix ord. 20\$. Vente 10\$. N° 2520 à armature. 34 à 38 B, C. Prix ord. 19\$. Vente 9,50. 32 à 38 D. Prix ord. 20\$. Vente 10\$. Bikini n° 202 P, M, G. Prix ord. 8,50. Vente 4,25. Culotte n° 302. P, M, G. Prix ord. 9\$. Vente 4,50. Camisole n° 55220. P, M, G. Prix ord. 18\$. Vente 9\$. Jupon 26 po. P, M, G. n° 55520. P, M, G. Prix ord. 19\$. Vente 9,50. Jupon 28 po. P, M, G. Prix ord. 20\$. Vente 10\$. Combiné n° 55520. 32 à 36. Prix ord. 28\$. Vente 14\$. Collection «Caroline» disponible en abricot et pistache.

331, DESSOUS FÉMININS

«Vous allez raffoler des activités qui se passent chez Simpson»

Venez prendre part à notre plaisir!

Qu'est-ce-qui-Mijote Chez Simpson centre-ville?

Michel Deret, Chef et propriétaire du célèbre restaurant français «LE CHARENTAIS» cuisinera devant vous sa «MOUCLADE» jeudi 2 octobre de 11 h 30 à 15 h 30

La Cave, Simpson centre-ville



Qu'est-ce-qui-Mijote Chez Simpson centre-ville?

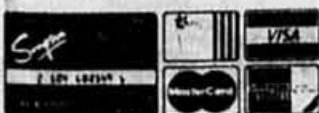
Des prix à gagner! Le tirage aura lieu le 13 octobre. Les détails sont disponibles au rayon des appareils ménagers. La Cave, Simpson centre-ville.

Qu'est-ce-qui Mijote Chez Simpson centre-ville?

Des démonstrations Braun, Cuisinart et plusieurs d'autres!

Le concours R.S.V.P. MuchMusic se poursuit toujours!

Les bulletins de participation sont disponibles à nos boutiques Variations de tous nos magasins Simpson. Plusieurs prix à gagner!



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

Venez visiter notre entrepôt de la mode «Le Grenier», chez Simpson centre-ville, 8^e étage.

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 • St-Basile 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi et vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.

Simpson

**RABAIS
JUSQU'À**

25%

**ÉCONOMIES
SPÉCIALES**

**VENEZ CHEZ SIMPSON ET
DEMANDEZ VOTRE CARTE
«GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ».
VOUS RAFFOLEREZ DE
NOS RABAIS!**

HEURES D'OUVERTURE

VENDREDI 3 OCTOBRE 9 H.

SAMEDI 4 OCTOBRE 8 H 30.

**VOS
PROBABILITÉS
D'ÉCONOMISER:**

10%

92 cartes sur 100

15%

4 cartes sur 100

20%

3 cartes sur 100

25%

1 carte sur 100

Grattez et économisez à nouveau toute la journée, les vendredi et samedi 3 et 4 octobre 1986 dans tous les magasins Simpson. Quelle idée épatante de Simpson! Ces journées spéciales vous permettent d'économiser dans presque tous les rayons (voir les exceptions ci-dessous*). Le Sceau Rabais Secret sur cette carte dissimule un pourcentage rabais qui vous permettra d'économiser de 10 % à 25 %!

NE GRATTEZ PAS LE SCAU. Seul un employé autorisé de Simpson peut gratter le sceau et valider votre carte, tout ce qu'il vous reste à faire, c'est de signer. Dès cet instant des économies fantastiques vous attendent!

***EXCEPTIONS**

Tabacs, restaurants, articles d'alimentation, produits pharmaceutiques, collection d'accessoires Gucci, cosmétiques et fragrances, électroménagers Beaumark^{MD} et autres, fours à micro-ondes, stéréos, téléviseurs, électronique/vidéo, ordinateurs, jeux électroniques, chèques-cadeaux et la plupart des services à la clientèle.

NOTE: Services et franchises varient selon le magasin. Une liste de toutes les exceptions sera affichée dans chacun des magasins Simpson.

NOTE: Les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson (en poste ou retraités), de ses divisions et succursales, ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles aux rabais de 15 % à 25 %.

**VENDREDI ET SAMEDI
3 ET 4 OCTOBRE**



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

Venez visiter notre entrepôt de la mode «Le Grenier», chez Simpson centre-ville, 8^e étage.

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi et vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.

Simpson